

**A l'occasion du Nouvel An, le Collectif du Carrefour d'Algérie
souhaite à tous les Algériens une bonne année 2026**

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 25ème année **D'ALGERIE**

N°7374 - MERCREDI 31 DECEMBRE 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

**Dessalement de l'eau de mer
Signature de contrats
pour la réalisation
de trois usines**

P04

**Amar Bendjama,
représentant permanent
de l'Algérie à l'ONU**

Le «Diplomate de l'année 2025»



Lire en page 03

P07

ORAN

Avec une population inhumée de plus de 1,325 million de personnes

**Le cimetière d'Ain Beida au bord
de la saturation «dans quelques mois»**

**Suivi et assainissement des projets d'investissement
Le wali insiste sur un accompagnement permanent**

**Mois de Ramadhan
Vers un programme au profit des familles**



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Conseil de paix et de sécurité de l'UA

Attaf participe à une réunion ministérielle par visioconférence



Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a pris part, lundi, par visioconférence, à une réunion ministérielle du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA), a indiqué un communiqué du ministère. Cette réunion a été consacrée à "l'examen des graves développements dans l'Est de la République démocratique du Congo", ain-

si qu'aux "voies et perspectives de renforcement du rôle et de la contribution de l'UA à la consolidation de la solution pacifique à cette crise", précise le communiqué. Dans son allocution lors de la réunion, M. Attaf a insisté sur la nécessité d'orienter les efforts de l'UA vers trois priorités urgentes : activer et consolider le cessez-le-feu, renforcer les efforts politiques et diplomatiques entre les belligérants, et s'attaquer aux causes profondes du conflit.

Concours international «Mois de la langue arabe»

Sadaoui préside la cérémonie de distinction des élèves lauréats



Le ministre de l'Education nationale, Mohammed Seghir Sadaoui, a présidé, lundi à Alger, la cérémonie de distinction des élèves lauréats qualifiés au concours international "Mois de la langue arabe", organisé par la Ligue des Etats arabes en collaboration avec le Conseil international de la langue arabe sous le slogan "investir dans les jeunes esprits et les leaders de demain". Dans une allocution prononcée lors de cette cérémonie organisée à l'occasion de la célébration du Mois de la langue arabe, au cours de laquelle ont été honorés les élèves lauréats

qualifiés à ce concours international, au nombre de 14, le ministre a précisé que ce qu'ils ont accompli "n'est pas seulement un simple résultat, ou un classement annoncé, mais plutôt la traduction de leurs talents, de leur passion pour la langue arabe et de leur attachement à la promotion de ses arts et outils". Dans cette optique, M. Sadaoui a salué la créativité de ces élèves, auteurs de travaux remarquables dans cinq domaines créatifs, à savoir la nouvelle, l'article, le poème, la calligraphie et le dessin, ce qui fait d'eux de "véritables ambassadeurs de l'éloquence et de la créativité".

Industrie

Lancement d'une plateforme numérique de suivi des biens récupérés



Le ministre de l'Industrie, Yahia Bachir a présidé, lundi à Alger, la cérémonie de lancement d'une plateforme numérique dédiée au suivi des biens récupérés, en présence des points focaux et des représentants des secteurs concernés, a indiqué un communiqué du ministère. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant la modernisation de l'administration publique, le renforcement de la numérisation et la promotion de la transparence, outre l'amélioration des mécanismes de suivi et de coordination entre les différents secteurs in-

tervenant dans la gestion des biens récupérés. A ce propos, la responsable de l'Inspection générale du ministère de l'Industrie a été chargée de superviser l'activation de cette plateforme, et ce pour "assurer l'unification des règles de traitement, l'exploitation optimale de la plateforme numérique et le suivi, en temps réel et avec précision, la situation des biens récupérés", précise le communiqué. Le ministre de l'Industrie a réaffirmé "l'engagement constant du ministère à ancrer la bonne gouvernance et à soutenir la transformation numérique en tant que choix stratégique pour l'amélioration de la performance publique", selon la même source.

Produits liés à la sécurité

Abdellatif souligne la nécessité de renforcer le contrôle



La ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Mme Amel Abdellatif, a effectué, lundi à Alger, une visite de travail au Laboratoire national d'essais (LNE), où elle a souligné la nécessité d'intensifier le contrôle des produits liés à la sécurité, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de cette visite, Mme Abdellatif s'est enquis des différents services et structures techniques du Laboratoire, et a écou-

té d'amples explications sur ses missions et son rôle central dans la réalisation des analyses et des essais en laboratoire de divers produits de consommation, selon la même source. La ministre a également pris connaissance des moyens matériels et humains disponibles, ainsi que des mécanismes de travail adoptés en matière de contrôle de la qualité et de la sécurité, soulignant l'importance stratégique que revêt le LNE.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALLI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefouralgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

**Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.**

Amar Bendjama, représentant permanent de l'Algérie à l'ONU

Le «Diplomate de l'année 2025»

Par B.Kamel

Par cette honorable distinction, l'Algérie a réussi son mandat au sein du Conseil de sécurité de l'ONU. Inlassable et fougueux, le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, M. Amar Bendjama, aura certainement capté les projecteurs par ses initiatives et ses appels humanitaires en faveur des Palestiniens durant l'année 2025. Il a, non seulement, survolé d'autres candidats mais a été égal à lui-même: un homme humble et aux propos mesurés et justes. Il a été élu comme le «Diplomate de l'année 2025». Une consécration digne de la réputation de ce diplomate, forgé et rompu aux questions politiques internationales stratégiques et de l'image de l'Algérie, au sein de l'institution onusienne, dans la défense des droits des peuples opprimés et des cause justes et nobles dans le monde. Ce n'est pas un hasard si Amar Bendjama a été désigné "Diplomate de l'année 2025" par le média indépendant américain "PassBlue" à la suite de son sondage d'opinion annuel auprès de son audience pour désigner les personnalités onusiennes de l'année 2025. Faisant sienne les positions et les principes inflexibles et inchangés de l'Algérie au sein des Nations Unies, ce diplomate chevronné a joué un rôle prépondérant dans l'aboutissement, par l'arrêt des hostilités et des bombardements de l'armée sioniste dans la bande de Ghaza et ses appels incessants sur le respect des droits humanitaires fondamentaux du peuple ghazaoui et d'autres peuples subissant des traitements coloniaux barbares. Le média américain a d'ailleurs précisé, dans son article, que M. Bendjama "a particulièrement défendu la cause palestinienne", déclarant sans détour à ses collègues et au monde entier, par exemple, qu'à Ghaza: "Ce que nous voyons, n'est pas une guerre, c'est une annihilation, non seulement des personnes, mais de la vie elle-

même". La reconnaissance accordée à Amar Bendjama intervient à l'approche de la fin du mandat de l'Algérie au Conseil de sécurité, prévue le 31 décembre 2025. Durant ces deux années, l'Algérie a été au premier rang dans la défense de la question palestinienne. Le diplomate s'est imposé comme une voix régulière dans les débats, défendant avec constance les positions d'Alger. Son action s'est largement concentrée sur le dossier palestinien, priorité historique de la diplomatie algérienne, au fil des consultations, des votes et des séances publiques du Conseil. Le sondage de PassBlue apparaît ainsi comme une forme de reconnaissance de cette activité soutenue à New York. Qui est Amar Bendjama? Il a été un visage incontournable pour porter haut et fort la voix de l'Algérie sur la scène internationale. Une autre figure emblématique de la diplomatie algérienne de l'Algérie indépendante qui a marqué de ses empreintes, l'histoire de la diplomatie algérienne sur le concert des Nations et des instances internationales. Le média américain lui décerne des propos élogieux et une biographie diplomatique peu commune. Avant sa nomination comme Représentant Permanent de l'Algérie auprès de l'ONU à New York, en avril 2023, M. Amar Bendjama a exercé les fonctions d'Ambassadeur et de Conseiller au Cabinet du Ministre des Affaires étrangères, à compter de 2017, après avoir été Ambassadeur en France de 2013 à 2017. En 2010, il a été simultanément Ambassadeur en Belgique et au Luxembourg ainsi que Chef de délégation auprès de l'Union Européenne et Représentant auprès de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN). De 2005 à 2009, il est Ambassadeur et Conseiller auprès du Ministre des Affaires étrangères, chargé des questions euro-méditerranéennes. Entre 2001 et 2005, il a été Ambassadeur au Japon et Secrétaire Général du ministère algérien des Affaires étrangères de 1996 à 2000. De 1994 à

1995, il a été Ambassadeur au Royaume-Uni et de 1992 à 1994, Ambassadeur en Éthiopie, Représentant de l'Algérie auprès de l'Organisation de l'Unité Africaine. M. Bendjama a également été Représentant Permanent Adjoint auprès des Nations Unies à New York de 1989 à 1991 et Sous-Directeur des pays socialistes d'Europe de 1984 à 1989. Il a rejoint le Ministère des Affaires étrangères en 1975 et a occupé le poste de Chef de visites officielles de 1977 à 1979 et travaillé comme Premier Secrétaire à l'Ambassade d'Algérie en Fédération de Russie de 1980 à 1984. M. Bendjama est titulaire d'un diplôme de l'Ecole Nationale d'Administration d'Alger. Le média américain a aussi désigné le Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) comme "Personnalité onusienne de l'année 2025". Il a écrit à ce propos: "Le diplomate suisse Philippe Lazzarini dirige l'UNRWA depuis 2020. Il a conduit l'Agence à travers la plus grave crise de ses 76 ans d'existence, devenant l'un des défenseurs les plus visibles de l'ONU pour des millions de réfugiés palestiniens", alors que 309 membres du personnel de l'UNRWA ont été tués durant la guerre génocidaire sioniste à Ghaza. Ledit média a indiqué que les votes des lecteurs reflètent, comme en 2024, "une profonde préoccupation face à la guerre à Ghaza" et que "les lauréats et les finalistes de ce sondage informel ont œuvré sans relâche pour atténuer les catastrophes humanitaires et politiques qui se déroulent chaque jour au Moyen-Orient". PassBlue couvre, de près, les relations entre les Etats-Unis et les Nations unies, les questions relatives aux femmes, aux droits humains, au maintien de la paix et d'autres enjeux mondiaux. Le média est notamment lu aux Etats-Unis, au Canada et à l'étranger (Londres, Genève, Paris, Berlin, New Delhi, Nairobi, Johannesburg, Australie et Nouvelle-Zélande).

Conclusions de la réunion du Conseil des ministres

Volonté d'instaurer les règles d'une pratique politique sérieuse

Plusieurs partis politiques ont considéré que les conclusions de la réunion du Conseil des ministres, tenue dimanche sous la présidence du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, notamment l'adoption du projet de loi organique relatif aux partis politiques, reflétaient une volonté politique sincère d'instaurer les bases d'une pratique politique sérieuse et responsable. Le parti du Front de libération nationale (FLN) a indiqué, dans un communiqué, que l'adoption de ce projet de loi "consacre, une nouvelle fois, la volonté politique sincère de bâtir un Etat fort de ses institutions, constant dans ses choix, un Etat victorieux au service de la patrie et du citoyen". Il considère que cette adoption "est une étape charnière et qualitative dans le processus de relance du paysage politique national, sur des fondements d'intégrité, de transparence, de rigueur et de responsabilité, ce qui permettra de mettre définitivement un terme à toutes les pratiques intrusi-

ves et d'instaurer une concurrence politique loyale à même de rétablir la confiance en l'action partisane et de renforcer le front interne". Dans le même sillage, le Mouvement El Bina a salué les conclusions de cette réunion, notamment le projet de loi relatif aux partis politiques, étant "un nouvel acquis pour l'action partisane en Algérie, à même de contribuer à l'ancrage de la démocratie véritable telle qu'énoncée dans la Déclaration du 1er Novembre et que le président de la République s'est engagé à parachéver". Pour le parti, la décision du président de la République de revoir les amendements relatifs à la loi sur le régime électoral est à même de garantir "un traitement approprié de ce genre de textes qui requièrent une approche globale qui va au delà de l'aspect administratif et tient compte des aspects politiques et juridiques", en vue d'"instaurer la sécurité juridique, renforcer le consensus national et bâtir la confiance". De son côté, le Front El Moustakbal, a affirmé que les

décisions stratégiques issues de la réunion du Conseil des ministres reflètent "la vision politique de l'Etat algérien et sa détermination à poursuivre le processus de réforme profonde et à consolider les fondements d'un Etat fort". En effet, l'approbation du projet de loi relatif aux partis politiques, après validation des amendements proposés, demandés par les formations politiques, marque "une étape qualitative vers la consécration d'une pratique politique noble, fondée sur l'intégrité, la transparence et la responsabilité, et mettant l'action partisane à l'abri de toute dérive", a soutenu le parti. Ce texte, ajoute-t-il, "jette les bases d'une nouvelle ère" de même qu'il "ouvre des perspectives de participation aux compétences nationales et aux jeunes, afin de renforcer la confiance entre le citoyen et les formations politiques", une démarche qui est à même de "renforcer le front interne et de préserver la stabilité du pays et ses intérêts suprêmes".

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

Le travail colossal de Benjamaa à l'ONU

Cet Algérien, natif de la wilaya de Skikda, un diplomate chevronné, ayant sur le dos, une longue carrière comptant plus de quarante ans de travail diplomatique, non seulement pour les intérêts de sa patrie l'Algérie, mais également pour les causes justes de part le monde. Il était sincèrement, plus palestinien que pas mal de palestiniens, lors de sa défense acharnée pour la cause de Ghaza, lors des débats onusiens au Conseil de sécurité et ce, depuis le déclenchement de l'opération de la résistance palestinienne dans la bande de Ghaza, en 2024, baptisée, «déluge d'El Aksa». Cet intrépide diplomate n'est autre que M.Ammar Benjamaa, le prestigieux chef de la mission diplomatique algérienne à l'ONU. En droit de tous les mérites, M.Benjamaa a été désigné «diplomate de l'année 2025» et ce, par le media américain indépendant «PassBleue». Cette désignation qui va, certainement, honorer notre diplomate et toute l'Algérie avec, a été faite suite à un sondage d'opinion annuel exécuté auprès de l'audience de cet établissement médiatique privé, afin de désigner les personnalités onusiennes pour l'année 2025 qui va s'achever, aujourd'hui. PassBleue avait indiqué dans un article paru à cet effet que Mr Benjamaa avait défendu la cause palestinienne, de façon très exceptionnelle ayant réussi à attirer les Etats membres de l'ONU ainsi que l'opinion mondiale sur le drame génocidaire de Ghaza. M.Benjamaa avait fait une déclaration descriptive de la tragédie vécue à Ghaza, relatée par le média américain indépendant: "Ce que nous voyons, n'est pas une guerre, c'est une annihilation, non seulement des personnes, mais, de la vie elle-même". M.Benjamaa avait vécu son adolescence et sa jeunesse dans les années de braise, quand toute la diplomatie algérienne s'était portée volontaire afin de créer un front diplomatique et révolutionnaire mondial au service des causes justes de par le monde et à leur tête la cause palestinienne. Ce qui avait prêté à l'Algérie, de Ben Bella et de Boumedienne, le surnom de la «Mecque» des révolutionnaires du monde entier. C'était là où les Che Guevara, les Benbarka, les Mandela, les Nkrumah, les Arafat et j'en passe, se donnaient rendez-vous ... Je crois très sincèrement, que M. Benjamaa a été fortement imprégné pendant sa jeunesse par cette tradition révolutionnaire algérienne, bien qu'hélas, elle ne soit plus d'actualité. Au niveau des réseaux sociaux, la plupart des Palestiniens ne ratent pas la plus petite occasion afin de rendre des grands hommages à Mr Benjamaa qui avait défendu avec abnégation et dévouement leur cause et transmettre leur martyr aux instances des Nations unies...

Lutte contre la corruption

15 dossiers transmis à la justice et deux à la Cour des comptes

La Haute Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC) a indiqué, lundi dans un communiqué, avoir transmis 15 dossiers à la justice et 02 à la Cour des comptes, sur un total de 18 dossiers susceptibles de contenir des faits de corruption. "En application des dispositions de l'article 31 de la loi 22-08 fixant l'organisation, la composition et les attributions de la Haute Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, le Conseil de la Haute Autorité a tenu, dimanche, sa 4e session ordinaire, présidée par Mme Salima Mousserati, en présence de ses membres", précise la même source. Au cours de la réunion, et conformément aux dispositions de l'article 29 de la loi susmentionnée, "les dossiers susceptibles de comporter des faits de corruption ont été examinés. Dix-huit (18) dossiers ont été examinés, dont 15 ont été transmis aux procureurs généraux territorialement compétents, et deux à la Cour des comptes". Conformément aux mêmes dispositions, le Conseil a également adopté, au cours de cette réunion, le bilan des activités de la HAT-PLC au titre l'année 2025, ainsi que le plan d'action pour l'année 2026, outre l'examen de l'exécution du budget annuel de l'exercice 2025, et l'adoption du projet de budget au titre de l'année 2026.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Les prix du brut repartent à la hausse

Les cours du pétrole connaissent un regain de tension ce lundi, portés par l'incertitude persistante autour des négociations visant à mettre fin à la guerre en Ukraine et par de nouvelles inquiétudes au Moyen-Orient. Vers 12h10 à Paris, le Brent de la mer du Nord pour livraison en février s'établissait à 61,87 dollars le baril (+2,03%) tandis que le West Texas Intermediate américain gagnait 2,17%, à 57,97 dollars. L'optimisme affiché par le président américain, Donald Trump, après sa rencontre, dimanche en Floride, avec Volodymyr Zelensky, ne suffit pas à dissiper les risques. «Je ne veux pas dire quand, mais je pense que nous allons y arriver», a-t-il déclaré, évoquant la possibilité de présenter son plan de paix devant le Parlement ukrainien. Les analystes restent prudents: tant que le conflit persiste, la prime de risque liée à l'instabilité géopolitique continue de soutenir les prix. Parallèlement, l'attention des marchés se déplace vers le Moyen-Orient. En Arabie Saoudite et au Yémen, de nouvelles tensions ont émergé après des frappes aériennes visant les forces séparatistes dans la province de Hadramout, aggravant les craintes de perturbations dans l'approvisionnement en pétrole. Ces événements interviennent alors que Riyad prévoit d'abaisser le prix de son Arab Light pour les clients asiatiques en février, reflétant un marché où l'offre reste abondante, relate Reuters. À plus long terme, les prix évoluent dans un biseau descendant depuis six mois. Le WTI est passé d'environ 70 dollars à des plus bas autour de 55 dollars, conséquence d'une offre mondiale excédentaire: les producteurs nord-américains ont accru leur production tandis que l'OPEP+ a relevé ses quotas à plusieurs reprises en 2025. Selon l'Agence internationale de l'énergie, l'offre mondiale pourrait encore augmenter de 2,5 millions de barils par jour en moyenne en 2026, creusant un excédent potentiel de 3,8 mb/j. Pour autant, la configuration technique du marché laisse entrevoir un rebond possible. Le WTI teste actuellement le support des 55 dollars dans un biseau descendant, avec des spéculateurs majoritairement vendeurs et des producteurs faiblement couverts contre le risque de baisse. Une sortie par le haut de ce biseau pourrait porter le Brent vers 65 dollars, tandis qu'une percée vers le bas relancerait la pression baissière et un retour vers 50 dollars. L'évolution dépendra largement des prochains développements géopolitiques, notamment en Ukraine et au Moyen-Orient.

Intégration des établissements de recherche dans les projets économiques 80 partenariats exécutifs en 2025

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, a indiqué, lundi à Alger, que 80 partenariats exécutifs fondés sur des projets innovants ont été mis en place en 2025, dans le cadre de l'intégration des établissements de recherche dans les projets économiques. Présidant, au siège du ministère, les travaux de la Conférence nationale des établissements publics à caractère scientifique et technologique, M. Baddari a précisé que "la recherche scientifique est devenue un véritable levier de l'économie nationale innovante et un moteur de création de richesse et d'emplois, à travers le renforcement du partenariat avec les secteurs économiques", faisant état de la mise en place de "80 partenariats exécutifs fondés sur des projets innovants, dans le cadre de l'intégration des établissements de recherche dans les projets économiques". Il a également fait état de "539 travaux de recherche scientifique dans le domaine de la valorisation des résultats de la recherche, en hausse de 31% par rapport à 2024". En matière de renforcement du partenariat avec le secteur économique, le ministre a fait état de "la création de 77 équipes de recherche mixtes réparties sur 676 programmes de recherche et de 134 incubateurs d'en-

treprises, ayant attiré des investissements estimés à 2,8 milliards DA". S'agissant des projets de recherche scientifique, l'année 2025 a été marquée par "335 projets de recherche nationaux, dont 251 projets d'envergure internationale, ainsi que 1.374 projets de recherche innovants labellisés et 133 projets de recherche thématiques", en sus du "dépôt d'environ 3.249 brevets d'invention", selon les chiffres avancés par le ministre. De plus, "2.611 micro-entreprises économiques, 310 start-up et 340 filiales économiques ont été créées, tandis que certaines filiales économiques relevant de trois centres de recherche ont été introduites à la Bourse d'Alger", a fait savoir le ministre. Concernant l'objectif de cette conférence, M. Baddari a précisé qu'il s'agit d'"évaluer 12 mois de recherche scientifique et de développement technologique à partir de données exactes et d'indicateurs clairs", rappelant que, depuis trois ans, la recherche scientifique est tournée vers le soutien à l'économie nationale, conformément aux engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et de sa vision en matière de développement. Ce faisant, cette conférence constitue "une plateforme nationale de concertation, de coordination et de renforcement de la culture de l'innova-

tion chez les chercheurs, un espace pour la valorisation et la conversion des résultats de la recherche scientifique en applications technologiques et en produits prêts à l'investissement et une occasion pour soutenir la coopération internationale dans le cadre des priorités nationales", a-t-il ajouté. Les travaux ont, par ailleurs, été marqués par la présentation d'un exposé sur l'apport de la recherche scientifique à l'économie nationale, faisant état de "335 projets de recherche en cours, dont 101 dans le domaine de la sécurité énergétique, 133 dans le domaine de la sécurité alimentaire et 101 dans le domaine de la santé". Par la même occasion, trois conventions de coopération ont été signées, dont deux par le Centre de recherche scientifique et technique sur les régions arides (CRSTRA) avec, respectivement, l'Entreprise de développement des cultures agricoles stratégiques (DCAS) et l'Algérienne des viandes rouges (ALVIAR), portant sur le développement des aliments de bétail et l'engraissement du bétail, et une troisième entre le Centre de développement des technologies avancées (CDTA) et l'Etablissement de gestion des services aéroportuaires d'Alger (EGSA-Alger) concernant l'éloignement des oiseaux des aéroports à l'aide de rayons laser.

Dessalement de l'eau de mer

Signature de contrats pour la réalisation de trois usines

Le groupe Sonatrach a supervisé, lundi à Alger, à travers l'Entreprise algérienne de dessalement de l'eau (EADE), la signature de contrats avec plusieurs entreprises nationales pour la réalisation d'usines de dessalement de l'eau de mer dans les wilayas de Chlef, Mostaganem et Tlemcen, d'une capacité de production atteignant 300.000 mètres cubes/jour chacune. La cérémonie de signature de ces contrats a été présidée, au siège de la Direction générale de Sonatrach, par le ministre d'Etat, ministre des Hydro-

carbures et des Mines, M. Mohamed Arkab, en présence du ministre de l'Hydraulique, M. Taha Derbal, du PDG de Sonatrach, M. Nouredine Daoudi, du PDG de l'EADE, M. Lahcen Bada, du Directeur général de l'Algérienne des eaux (ADE), M. Mustapha Reguig, des PDG des entreprises chargées de la réalisation, ainsi que de cadres du groupe. C'est la filiale de Sonatrach, EADE, qui supervisera les travaux de réalisation de ces trois (3) usines à Ain Ajroud, dans la commune de Marsa Ben M'hidi (Tlemcen), à Dahra dans

la commune d'El Marsa (Chlef), et à Sidi Ladjel dans la commune de Khadra (Mostaganem). Ces projets structurants s'inscrivent dans le cadre de la première tranche du deuxième programme national complémentaire décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et qui prévoit la réalisation de six (6) usines de dessalement de l'eau de mer, d'une capacité de production de 300.000 mètres cubes/jour chacune, afin de répondre aux besoins des citoyens en eau potable. En vertu de ces contrats, les travaux de réalisation de ces usines ont été confiés à des entreprises nationales. Ainsi, l'Entreprise nationale des grands travaux pétroliers (ENGTP) se chargera de la réalisation de l'usine de Chlef, la Société algérienne de réalisation de projets industriels (SARPI) réalisera celle de Mostaganem, tandis que Cosider Canalisations prendra en charge la réalisation de l'usine de dessalement de Tlemcen. Parallèlement, un memorandum d'entente a été signé entre l'EADE et l'Algérienne des eaux. Dans une allocution prononcée à cette occasion, le PDG de Sonatrach a précisé que la réalisation de ces projets "constitue un jalon important pour la concrétisation de la vision nationale visant à porter la capacité de production d'eau dessalée à 5,6 millions de mètres cubes/jour à l'horizon 2030", reflétant ainsi "la forte volonté de l'Etat algérien de garantir une sécurité hydrique durable et de soutenir le développement socioéconomique à travers l'ensemble des wilayas du pays".

Commerce

Réunion d'évaluation de la situation du marché dans les wilayas du centre

La ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Mme Amel Abdellatif, a présidé, lundi, une réunion de coordination pour évaluer la situation du marché national et la disponibilité des produits de large consommation, et examiner les préparatifs liés au mois de Ramadhan dans les wilayas du centre du pays, indique un communiqué du ministère. Cette rencontre a regroupé les directeurs régionaux du commerce des régions d'Alger et de Blida, en présence des directeurs de wilayas et des directeurs délégués du commerce des deux régions (wilayas d'Alger, Tipaza, Boumerdès, Blida, Médéa, Djelfa, Aïn Defla, Tizi Ouzou, Bouira, Aïn Oussara et Messaad). Lors de cette réunion, la ministre a souligné l'importance de l'ouverture des marchés de proximité à travers les différentes wilayas, en tant que mécanisme essentiel pour rapprocher les marchandises des citoyens et garantir la disponibilité des produits de large consommation à des prix raisonnables, notamment durant le mois de Ramadhan,



ajoute le communiqué. Elle a également mis l'accent sur la nécessité de "renforcer la coordination sur le terrain avec les différents secteurs ministériels concernés, de poursuivre l'action proactive et d'intensifier les opérations de suivi et de contrôle

pour protéger le pouvoir d'achat des citoyens, tout en insistant sur la vigilance permanente et l'intervention rapide afin de remédier à d'éventuels dysfonctionnements et d'assurer le bon fonctionnement des marchés", conclut la même source.

Création d'un Centre de recherche en virologie et d'une usine de vaccins Installation d'un groupe de travail multisectoriel pour le suivi du projet

Le ministre de la Santé, M. Mohamed Seddik Ait Messaoudene, a présidé, lundi au siège du ministère, en compagnie du ministre de l'Industrie pharmaceutique, M. Ouacim Kouidri, la cérémonie d'installation d'un groupe de travail multisectoriel et pluridisciplinaire chargé du suivi du projet de création d'un Centre intégré de recherche en virologie et d'une usine de production de vaccins, a indiqué un communiqué du ministère. Cette installation s'inscrit dans le cadre de la "concrétisation des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à ancrer la souveraineté sanitaire et à renforcer les capacités nationales en matière de recherche scientifique et d'industrie pharmaceutique, et intervient en application des instructions du Premier ministre et en exécution des décisions issues de la réunion ministérielle conjointe tenue le samedi 18 octobre 2025", précise le communiqué. Composé de 22 membres re-

présentant les secteurs de la Défense nationale, de la Santé, de l'Industrie pharmaceutique, de l'Industrie, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, ainsi que l'Agence nationale de sécurité sanitaire, ce groupe est chargé du suivi de ce projet national stratégique consistant en la création d'un pôle intégré de recherche en virologie, ainsi qu'une usine nationale de production de vaccins", ajoute le communiqué. Ce projet vise à bâtir des capacités nationales avancées dans les domaines de la recherche, du développement et de la production, afin de garantir l'auto-suffisance nationale en vaccins et la pérennité des ressources sanitaires, à renforcer la résilience du pays face aux futurs défis épidémiologiques et à promouvoir la place de l'Algérie sur la scène scientifique et sanitaire, tant au niveau régional qu'international. Dans son allocution prononcée à cette occasion, le ministre de la Santé a souligné que le groupe de travail "assume une grande responsabilité na-

tionale exigeant professionnalisme, rigueur et respect des hauts standards scientifiques internationaux", relevant, que la mission "ne se limite pas au suivi du projet seulement mais couvre également l'élaboration d'une stratégie scientifique intégrée, à travers l'évaluation des ressources et l'unification des efforts entre les différents secteurs, conformément à la politique sanitaire et pharmaceutique nationale". Pour le ministre, la réussite de ce groupe "sera un indicateur réel de notre capacité de travailler en coordination intersectorielle et permettra de transformer les défis sanitaires en force motrice pour la science, l'industrie et l'économie nationale en renforçant la sécurité sanitaire". Il a appelé les membres du groupe à "faire preuve d'esprit d'équipe et de responsabilité nationale, en vue de concrétiser ce projet stratégique et d'en faire une référence nationale et internationale dans le domaine de la recherche et de la production de vaccins".

Administration pénitentiaire

Sortie de promotions d'officiers à l'Ecole nationale de Tipasa

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, M. Lotfi Boudjemaa, a présidé, lundi, une cérémonie de sortie de promotions d'officiers et d'agents de réinsertion à l'Ecole nationale des fonctionnaires de l'administration pénitentiaire (ENFAP) de Koléa, dans la wilaya de Tipasa. Outre le ministre de la Justice, garde des Sceaux, étaient présents à la cérémonie: la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nassima Arhab, le secrétaire général du gouvernement, Yahia Boukhari, ainsi que d'autres hauts responsables de l'Etat. La première promotion de 55 officiers principaux chargés de la rééducation a obtenu son diplôme de l'Ecole nationale des fonctionnaires de l'administration pénitentiaire. A l'occasion de cette cérémonie annuelle, qui couronne un parcours de formation professionnel et de haut niveau, ont également été diplômés la 30e promotion d'officiers de rééducation, composée de 88 officiers, et la 39e promotion d'agents de rééducation, composée de 1529 agents. Une promotion de cadres ayant le grade de lieutenant pour la direction de la justice militaire a également été diplômée, dans le cadre d'accords de coopération entre les ministères de la Justice et de la Défense nationale, a expliqué le directeur de l'école, Ramzi Azzam. Le directeur de l'école a déclaré que les programmes pédagogiques étaient en phase avec les programmes de réinsertion mis en œuvre dans les établissements pénitentiaires, ainsi qu'avec les exigences de la politique de réinsertion des détenus. Il a également souligné le haut niveau des encadreurs chargés de la mise en œuvre de ces programmes, qui sont des cadres et des formateurs ayant reçu une formation dans divers domaines à l'intérieur et à l'extérieur du pays. Azzam a souligné que la formation dis-

pensée à l'ENFAP comprenait un volet théorique et un volet pratique, et permettait aux diplômés d'exercer leurs fonctions avec professionnalisme et compétence, dans le respect des droits humains, une fois qu'ils auraient rejoint leurs institutions, les invitant à œuvrer à la mise en œuvre "efficace et efficiente" de la politique de réinsertion. La cérémonie s'est poursuivie par un hommage aux martyrs du devoir national, rendu par le ministre de la Justice, garde des Sceaux, après qu'il a passé en revue les carrés des étudiants. La promotion des officiers supérieurs a été baptisée du nom de feu Bitam Abdessalam, décédé en juillet 2021 des suites du coronavirus, après une riche carrière qui l'avait menée au poste de directeur de l'établissement pénitentiaire de Batna. La promotion des offi-

ciers a été baptisée du nom du défunt Aarab Mohamed, assassiné en 1994 par un groupe terroriste, tandis que la 39e promotion des agents de rééducation a été baptisée du nom du défunt, Baghzouz Ahcene, également assassiné en 2000 à Boumerdès. Après avoir donné leur nom aux promotions, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, accompagné de hauts responsables de l'Etat, a supervisé la remise des grades et des diplômes aux meilleurs élèves de chaque promotion. Les deux promotions ont ensuite effectué des démonstrations sportives et artistiques, ainsi que des présentations sur l'utilisation des armes. Elles ont également réalisé un exercice de simulation visant à prévenir les incidents dans les établissements pénitentiaires et à apprendre à y faire face.

BMPJ d'Ouled Fayet (Alger)

Un réseau criminel neutralisé et une quantité de cocaïne saisie

La Brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) d'Ouled Fayet (Alger) a mis fin à l'activité d'un réseau criminel et procédé à la saisie d'une quantité de drogue dure (cocaïne) et d'armes blanches prohibées, a indiqué, lundi, un communiqué des services de la Sûreté nationale. «Dans le cadre de la lutte contre les crimes liés au trafic illicite de drogues et de psychotropes, les services de sûreté de la wilaya d'Alger, représentés par la BMPJ d'Ouled Fayet relevant de la sûreté de la circonscription administrative de Chéraga, ont mis fin, la semaine dernière, à l'activité d'un réseau criminel composé de 9 individus, avec saisie de 700 g de cocaïne et d'armes blanches prohibées», précise le communiqué. Cette opération, «menée sous la supervision du parquet territorialement compétent, a permis aux enquêteurs de police, suite à des investigations de terrain intensives, de mettre à nu les activités d'un réseau criminel spécialisé dans le trafic de drogue dure et de psychotropes». Elle a également abouti à «l'identification et à l'arrestation des membres dudit réseau, ainsi qu'à la saisie de 40 comprimés psychotropes, d'une somme d'argent estimée à plus de 13,5 millions de centimes issue des revenus de ce trafic, de sept (7) armes blanches prohibées de différents types, d'un pistolet à impulsion électrique (taser), d'une fusée de détresse (signal), de feux d'artifice, d'une balance électronique, et de deux (2) véhicules, et une (1) motocyclette utilisés pour le transport des stupéfiants». Les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Chéraga, conformément à la procédure pénale en vigueur, conclut le communiqué.

Intoxication au monoxyde de carbone 03 membres d'une même famille décèdent à El Khroub

Trois personnes ont perdu la vie suite à l'inhalation de gaz toxique émanant d'un appareil de chauffage, a indiqué dimanche un communiqué de la Protection civile. Les services de la Protection civile sont intervenus à 17h54 pour porter secours à une famille victime d'une intoxication au monoxyde de carbone, dans le quartier des 900 logements CNEP, relevant de la commune et daïra d'El Khroub (Constantine). Malgré l'intervention rapide des secours, le sinistre a coûté la vie à trois personnes, dont une femme et deux hommes. Les victimes ont été évacuées vers la morgue de l'hôpital local. Ce nouvel accident rappelle, une fois de plus, les dangers liés à l'utilisation des appareils de chauffage défectueux ou mal ventilés, et souligne l'importance de la prévention et du respect des consignes de sécurité, notamment en période hivernale.

Trafic de psychotropes

La Gendarmerie nationale mène deux opérations à Biskra et Boumerdès

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, les unités de la Gendarmerie nationale ont récemment mené deux opérations d'envergure, qui ont permis la saisie de dizaines de milliers de comprimés psychotropes et l'interpellation de plusieurs suspect, indique un communiqué de la gendarmerie nationale. À Biskra, les équipes de la Gendarmerie régionale ont saisi plus de 27.000 comprimés de Prégabaline (300 mg) lors de plusieurs interventions ciblées. 6 individus âgés de 22 à 40 ans ont été interpellés. L'une des opérations a débuté après réception d'informations faisant état d'une tentative de transport de psychotropes dans un véhicule particulier. Une surveillance coordonnée et des points de contrôle le long de la RN3, reliant Biskra à El Oued, ont permis de repérer le véhicule et de découvrir 24.000 comprimés soigneusement dissimulés. Les enquêtes se poursuivent pour élucider l'ensemble du réseau impliqué. À Boumerdès, la Gendarmerie nationale a démantelé un réseau criminel spécialisé dans le trafic de psychotropes, utilisant des sociétés de livraison express pour dissimuler leurs envois. 4 colis suspects, expédiés depuis Ouargla, ont été interceptés dans un bureau de livraison et contenaient au total 40 935 comprimés de Prégabaline (300 mg). Un individu a été interpellé, tandis que deux autres membres du réseau restent en fuite. La saisie a également porté sur un véhicule et 4 téléphones portables. Dans les 2 affaires, des enquêtes approfondies ont été ouvertes et les suspects seront présentés aux autorités judiciaires compétentes dès la fin des investigations. Ces opérations illustrent la détermination de la gendarmerie nationale à renforcer la lutte contre le trafic de stupéfiants et à protéger la population.

Air Algérie

Réductions sur les vols durant le mois de Ramadhan

La compagnie aérienne Air Algérie a annoncé, lundi, dans un communiqué, le lancement d'une offre promotionnelle spéciale sur les billets des vols programmés durant le mois de Ramadhan. Cette offre prévoit des réductions pouvant atteindre 50 % sur les tarifs des billets en classe économique, dont la période de vente est fixée du 29 décembre 2025 au 31 janvier 2026, pour des voyages programmés entre le 18 février et le 22 mars 2026, selon la même source.

Avis D'appel D'offre ouvert avec Exigence des capacités minimales N°03/2025

LOT N°06: transport 25 élèves (féminin + Masculin) du douar ouled kadour et zhoufat et Nesmoth centre et ouled bouziane LYCEE AMIR ABDEL KADER SIDI KADDA (01 bus x 30 place et plus) primaire +moyen
Sur 04.00 km départ/Retour

l'évaluation des offres technique et financière suivant les critères arrêtés dans le cahier des charges, le projet A été provisoirement attribué comme suite :

NIF DE L'APC: 0984.29.45907.34.01

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 06/2025

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531017110 31.12.2025

**AVIS DE PROLONGATION DE DELAI DE DEPOSIT DES OFFRES ET D'OUVERTURE
DES PLIS RELATIF AU 2eme AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL ET
INTERNATIONAL RESTREINT AUX FABRICANTS
N° 05/DT/SCIS/2025**

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531101239 31.12.2025

Avec une population inhumée de plus de 1,325 million de personnes

Le cimetière d'Ain Beida au bord de la saturation «dans quelques mois»



Par B. Kamel

La situation des principaux cimetières d'Oran a été passée au peigne fin, dimanche, lors des travaux de la 4ème Session ordinaire de l'Assemblée populaire de la wilaya (APW) d'Oran. Cette Session a été ouverte par le président de l'APW: Mohamed Chalabi, en présence du wali d'Oran: M. Brahim Ouchène, des élus, des directeurs de secteur, des chefs de daïra, de P/APC ainsi que des représentants de la Commission de sécurité de la wilaya. L'un des cimetières d'Oran sur lequel se sont focalisés les débats des élus, est celui d'Ain Beida, créé initialement le 8 novembre 1946 et n'ayant reçu sa nomination officielle qu'en 1964. D'une superficie globale de 130 hectares et doté de 27 km

de routes intérieures, ce cimetière des plus importants de la wilaya, abrite aujourd'hui pas moins de 137 carrés où sont enterrés les morts, pour une population inhumée de plus de 1,325 million de personnes soit le plus grand et le plus imposant de la wilaya. Malheureusement, puisque c'est le cas, ce cimetière est épuisé et proche de sa fermeture d'où la nécessité impérieuse de réserver une assiette de terrain supplémentaire. «Il faut élaborer un diagnostic précis de la situation et lancer des recherches approfondies pour sauver ce cimetière», a précisé, d'emblée, l'élu de l'APW, M.Bouhassoune Chico, qui a brossé un tableau de la situation. Appelé avant cimetière du «Ravin rouge» en référence au ravin qui y existait du temps de la colonisation d'Algérie, il avait abrité, en premier,

les chouhadas et les Algériens guillotins, morts des suites d'actes de torture commis par les bourreaux français ou encore brûlés comme ce fut le cas des frères Guerrab, selon l'historien M. Bouhassoune. C'est dire qu'il compte parmi les cimetières algériens qui ont marqué la mémoire collective de la région de l'Oranie et de l'Algérie en général. Ce cimetière qui est au bord de sa saturation, dispose, en plus, de plusieurs kilomètres de routes internes dégradées. Le Maquam du Carré des Martyrs, existant dans ce cimetière, est, quant à lui, dans un état vétuste, du fait de son risque imminent d'effondrement d'où la nécessité de le réhabiliter. Autant dire que la priorité est de dégager, dès maintenant, une assiette de terrain où doivent être enterrés les morts.

11 décembre 1960

Hommage à un groupe de moudjahidine ayant participé aux manifestations

Un groupe de moudjahidine ayant participé aux manifestations du 11 décembre 1960 a été honoré, lundi à Oran, lors d'un Colloque organisé dans le cadre de la commémoration du 65e anniversaire de ces manifestations historiques. L'hommage s'est déroulé au musée du journal El-Djoumhouria, organisateur de la rencontre en coordination avec l'Organisation nationale pour la préservation de la mémoire et la transmission du message des martyrs, en présence de membres de la famille révolutionnaire, d'intellectuels, d'universitaires, de représentants d'associations œuvrant dans le domaine de la sauvegarde de la mémoire nationale, ainsi que de spécialistes de l'histoire de la glorieuse Guerre de libération. A cette occasion, les moudjahidine Boughrara Khatab, Leguem Mokhtar, Leblek Mohamed, Fares Seghair, Sam Menaouer et Mamouni Mahmoud, ainsi que le président de l'Association nationale des

grands invalides de la Guerre de libération, Haï Abdennebi, ont été honorés en reconnaissance de leurs immenses sacrifices pour le recouvrement de la souveraineté nationale et en hommage aux services éminents qu'ils ont rendus à la patrie. Dans son allocution, la présidente-directrice générale du quotidien El-Djoumhouria, Leïla Zerkit, a souligné que "l'hommage rendu à ces figures lumineuses de moudjahidine s'inscrit dans le cadre de la commémoration du 65e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960, une étape historique marquée par la lutte, les sacrifices et les actes héroïques, qui suscite chez la génération de l'indépendance des sentiments de fierté et d'honneur, et traduit notre volonté de préserver cet héritage et de le transmettre aux générations montantes". De son côté, la présidente de l'Organisation nationale pour la préservation de la mémoire et la transmission du message des martyrs, Ilham Ouahrani,

a expliqué que "cet hommage ne constitue pas seulement un acte de reconnaissance envers les sacrifices des moudjahidine, mais un devoir national et un message adressé aux générations futures, leur rappelant que l'indépendance est le fruit d'une lutte ardue". Elle a ajouté que l'Organisation assume une grande responsabilité consistant à préserver la mémoire nationale, à transmettre le message des martyrs et à consolider les valeurs de citoyenneté. Le Colloque a également été marqué par l'hommage rendu à Mme Malika Guendil, première femme avocate après l'indépendance, ainsi qu'à d'autres personnalités issues de différents secteurs, notamment la santé et l'enseignement supérieur. La rencontre s'est clôturée par des intermèdes poétiques consacrés aux manifestations du 11 décembre 1960, déclamés par le poète Zelat Othmane, membre de l'association touristique "Nassim Wahran".

Suivi et assainissement des projets d'investissement

Le wali insiste sur un accompagnement permanent aux investisseurs

Une réunion de coordination avec la commission de wilaya chargée du suivi et de l'assainissement des projets d'investissement a eu lieu dimanche dernier sous la présidence du wali d'Oran. Étaient présents à cette rencontre : M. le Secrétaire Général de la wilaya, M. le Directeur de l'Industrie, Mme la Directrice de l'Agence Algérienne de Promotion de l'Investissement (AAPI), Mme la chargée de la cellule d'investissement au cabinet de Monsieur le Wali, Messieurs les Directeurs des Domaines (Est et Ouest), Messieurs les Directeurs du Cadastre et de la Conservation Foncière (Oran Est et Ouest), M.le Directeur de l'Agence Foncière, M.le Directeur de l'Énergie, Mme la Directrice du Tourisme par intérim, M. le Directeur des Services Agricoles, Messieurs les Présidents des APC d'Oran, Bir El Djir, El Kerma, Tafraoui et Boutlelis. L'ordre du jour a été consacré à l'examen de la situation de 12 projets d'investissement relevant de divers secteurs industriels. Les discussions ont porté sur l'étude des demandes de changement d'activité, les modifications de la forme juridique et de la raison sociale et le suivi et l'examen des recours introduits par les opérateurs. Lors de cette séance, le wali a insisté sur l'impératif d'assurer un accompagnement permanent aux investisseurs. Il a appelé à la poursuite des efforts pour assurer le suivi rigoureux de ces dossiers afin de lever toutes les contraintes administratives et de lever les réserves enregistrées, favorisant ainsi une relance économique concrète dans la région.

Mois de Ramadhan

Vers un programme pluridisciplinaire au profit des familles



Le premier responsable de la wilaya a présidé dimanche 28 décembre 2025 une réunion de coordination consacrée aux préparatifs du mois de Ramadhan, portant spécifiquement sur les activités religieuses, sportives et culturelles. Étaient présents à la réunion: le Directeur des Affaires Religieuses et des Wakfs, le Directeur de la Jeunesse et des Sports, le Directeur de l'Action Sociale (DAS) et la Directrice de la Culture et des Arts. Le wali a insisté sur la nécessité d'élaborer un programme pluridisciplinaire tout au long du mois sacré au profit des familles à travers l'ensemble des communes de la wilaya. Ce programme comprendra l'organisation de concours de récitation et de soirées d'Inshad (chants religieux), des spectacles artistiques, de projections cinématographiques, de pièces de théâtre et d'ateliers dédiés aux enfants et des activités de proximité pour les personnes aux besoins spécifiques, en coordination avec la Direction de l'Action Sociale. Une attention particulière sera portée aux résidents des maisons de retraite et des centres de l'enfance assistée. Des activités culturelles et récréatives y seront organisées, tout en encourageant les résidents à participer activement à l'animation de ces événements afin de renforcer le lien social durant ce mois sacré.

El Bayadh

Premier Festival national de l'excellence scientifique, culturelle et sportive

Le premier Festival national de l'excellence scientifique, culturelle et sportive a été ouvert lundi dans la wilaya d'El Bayadh, a-t-on appris des organisateurs. Le directeur de l'Université de la formation continue (centre d'El Bayadh), Aboubakr Boussalem, a indiqué à l'APS que cet événement scientifique, culturel et sportif, organisé par l'Université de la formation continue (UFC) "Chahid Didouche Mourad", en coordination avec le Centre universitaire Nour El Bachir, ainsi qu'avec les directions de la Jeunesse et des Sports (DJS) et de la Culture et des Arts, enregistre la participation de plus de 150 étudiants représentant 18 centres de l'UFC à travers le pays. Il a ajouté que les participants devront prendre part, trois jours durant, à plusieurs compétitions scientifiques, culturelles et sportives inscrites au programme de ce festival. Dans ce cadre, les étudiants seront en lice dans des concours scientifiques, portant notamment sur la programmation, l'intelligence artificielle et la meilleure idée de projet entrepreneurial, en plus de compétitions culturelles telles que le discours, l'éloquence, le théâtre, la prose littéraire, la poésie et le résumé. Le programme comprend également des compétitions sportives, dont le football, la natation, la pétanque, la course à pied (semi-marathon), ainsi que les jeux d'échecs. Selon la même source, ce festival s'inscrit dans le cadre de l'université d'hiver de l'Université de la formation continue. Organisé pour la première fois, il vise à rassembler les étudiants de l'université issus de différents centres de l'UFC à travers le pays, leur offrant un espace d'échange, d'interaction et de compétition positive. Les organisateurs de cette manifestation ambitionnent également de promouvoir la créativité et l'innovation et d'encourager les initiatives entrepreneuriales chez les étudiants, en mettant en valeur leurs idées, compétences et expériences, contribuant ainsi au soutien du processus de développement national.

Aïn Témouchent Décès d'une femme suite à l'effondrement partiel d'une maison

Une femme est décédée, vendredi, dans la wilaya d'Aïn Témouchent, à la suite d'un effondrement partiel de son habitation familiale située au douar El Gharraza, dans la commune de Oulhaça, ont indiqué les services de la Protection civile de la wilaya. La même source a précisé que l'accident est dû à l'effondrement partiel d'un talus rocheux adjacent à la maison familiale, ce qui a provoqué l'écroulement d'une partie de l'habitation et entraîné le décès de la victime. Les agents de la Protection civile ont pu dégager le corps de la victime, une femme âgée de 65 ans, des décombres, avant de le transférer vers la morgue de l'établissement hospitalier de Beni-Saf. Dans un autre accident de la route distinct, les services de la Protection civile ont également enregistré, vendredi, le décès d'un homme âgé de 40 ans, après avoir été percuté par un véhicule de tourisme sur la route nationale n 02, sur le tronçon reliant les wilayas d'Aïn Témouchent et d'Oran, au niveau du territoire de la commune d'El Amria. La dépouille de la victime a été transférée vers la morgue de l'établissement public hospitalier de la commune d'El Amria, selon la même source.

Rétrospective de l'année 2025 à Saïda

Qui va-t-on mettre sur le podium ?

Par OULD OGBAN

L'année 2025 est presque partie, emportant avec... plusieurs de nos citoyens, qui par accident de la circulation, qui par maladie. Durant cette année qui s'achève, plusieurs événements s'y sont bousculés à un tel rythme que les souvenirs s'embrouillent selon les faits qui ont marqué les mémoires collectives, d'autres s'estompent avec le temps. Quoiqu'il en soit, une succession de faits a marqué la wilaya de Saïda et ce, à différents niveaux et plus particulièrement sur les réseaux sociaux où la menace est toujours au bout du Clic: dérives, invectives et fausses informations continuent leur bonhomme de chemin. Pour ce qui est de la remise à niveau de la wilaya, d'intenses activités ont marqué la wilaya mais une hirondelle ne fait pas le printemps et là, n'oublions pas d'évoquer les efforts fournis par le wali Mermouri qui, faut-il le dire, est au four et au moulin. Quant à la presse écrite dont on dit qu'elle est l'oeil et l'oreille de l'opinion publique, malheureusement, elle peine à s'organiser. L'autre fait marquant est ce bric-à-brac qu'on appelle dans le jargon Saïdi «Soug Lamarine» et son éradication totale. La rue Benaïcha respire mieux aujourd'hui et les citoyens peuvent

circuler librement. Pour ce qui est du secteur de la Santé, la vie du patient est toujours calculée sur celle d'un Hamster et la population attend toujours la réouverture officielle de l'ancien hôpital. Le secteur du logement: «Tout va très bien, madame la Marquise», comme dirait l'autre mais les familles de souche ont-elles été bien servies ? Telle est la question qui hante les esprits. Quant à l'Exécutif de wilaya, plusieurs directeurs sont partis, remplacés par d'autres qui découvrent pour la première fois la réalité du terrain et ceux qui restent, "prient" le Bon Dieu pour ne pas partir. Pour ce qui est de la CNAS, CNR et Casnos, chacun s'y met de son côté pour sensibiliser et informer ses

affiliés. UGTA et autres syndicats autonomes: c'est la guerre des chiffres. Qui est représentatif et qui ne l'est pas? Le CTC, cet organisme de contrôle de la construction ne sait pas s'il est un bureau d'étude ou un "Wachdog" de la Construction et on est toujours dans le jargon des constructions inconstructibles. L'exemple le plus frappant est celui de Oued-Krif qui traîne le boulet du forçat. Parkings sauvages: un Racket qui ne dit pas son nom. Le suicide: ce phénomène prend des proportions alarmantes. APC et APW : nos deux honorables institutions élues sont dans la tourmente et ses représentants savent qu'ils sont tétanisés par les dures réalités.

Saïda

La mendicité et ses nouvelles techniques

Dans les principales rues de la ville, on assiste ces derniers temps à un retour inquiétant de la mendicité. Il y a une insoutenable progression du phénomène en question; cependant, ce qui est intolérable, c'est la multiplicité des astuces pour amadouer les bonnes âmes et leur faire délier la bourse. Aujourd'hui, on pratique la mendicité comme s'il s'agissait d'une véritable fonction. Ajoutons aussi ces enfants en guenilles dont s'entourent les mendiants pour mieux impressionner les passants. Le phénomène a pris de telles proportions qu'il est devenu malaisé de reconnaître le nécessaire de celui qui ne l'est pas et là, aucune autorité concernée n'ose mettre le holà et les associations de défense de l'enfance ne s'en offusquent guère. Deux questions s'imposent: Y a-t-il des solutions pour cette catégorie de personnes? Doit-elle se contenter de la pitié des autres? Ce qui est sûr, c'est que les réponses ne nous parviendront jamais.

OULD OGBAN

Relizane

Inauguration de nouvelles structures de Sûreté

Par N. Ouadah

Agissant au nom du Directeur général de la Sûreté nationale, le Contrôleur général de police, Belabbas Moussa, inspecteur régional de la police de l'Ouest (Oran), a effectué une visite de travail dans la wilaya de Relizane, au cours de laquelle il a procédé à l'inauguration de la 10^e Unité Républicaine de Sécurité ainsi que d'une unité de Sûreté urbaine extérieure au quartier Mina, dans la commune de Bendaoud. La cérémonie s'est déroulée en présence du chef de l'exécutif de wilaya: Kamel Barkane, accompagné du président de l'Assemblée populaire de wilaya : Abdelkader Baghdaoui, avec la participation des autorités sécuritaires, militaires et judiciaires. Cette réalisation s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de la Direction générale de la Sûreté nationale, visant à élargir la carte sécuritaire, rapprocher le service public de sécurité du citoyen et améliorer l'efficacité des interventions et la rapidité de réponse, en adéquation avec les mutations urbaines et démographiques que connaît la wilaya. À cette occasion, le chef de la Sûreté de wilaya de Relizane, le commissaire divisionnaire de police, Boucherit Ahmed, a indiqué que l'inauguration de ces structures constitue « un apport qualitatif au dispositif sécuritaire de la wilaya », reflétant « la volonté du haut commandement de la Sûreté nationale de renforcer les services opérationnels en moyens humains et matériels adéquats ». Il a souligné que l'unité de sûreté urbaine ex-



térieure du quartier Mina contribuera directement au renforcement de la prévention contre la criminalité et à une meilleure prise en charge des préoccupations des citoyens, notamment dans les zones à forte densité de population. Le même responsable a précisé que le choix du quartier Mina «n'est pas fortuit», mais répond à des besoins objectifs de la commune de Bendaoud qui compte près de 29.000 habitants, ce qui nécessite une présence sécuritaire permanente et structurée garantissant la tranquillité publique et la protection des personnes et des biens. Il a ajouté que la nouvelle unité assurera les missions quotidiennes de sûreté, allant de la sécurité publique à la régulation de la circulation et à l'accueil des citoyens, en passant par le tra-

vail de proximité et la coordination avec les différents partenaires. De leur côté, plusieurs habitants du quartier Mina ont exprimé leur satisfaction à la suite de la mise en service de cette unité, estimant qu'elle permettra de réduire les délais d'intervention, de renforcer le sentiment de sécurité et de consolider la stabilité sociale, notamment au regard de l'expansion urbaine continue que connaît la région. Ces nouvelles structures devraient ainsi renforcer les capacités opérationnelles de la Sûreté de la wilaya de Relizane, consacrant l'approche de la sûreté de proximité et confirmant l'engagement des services de la Sûreté nationale à accompagner le développement local et à consolider la relation de confiance entre la police et le citoyen.

Mort du Moudjahid Abdelhafid Boussouf La wilaya de Mila commémore le 45ème anniversaire

La wilaya de Mila a commémoré, lundi, le 45ème anniversaire de la mort du Moudjahid Abdelhafid Boussouf, dit "Si Mabrouk", en présence du secrétaire général du ministère des Moudjahidine et des ayants droit, Hachemi Afif, des autorités locales et de la famille révolutionnaire. Dans une allocution lue en son nom par M. Hachemi Afif, lors d'un colloque national intitulé: "Le Moudjahid-symbole Abdelhafid Boussouf, une école de patriotisme et une empreinte indélébile dans le génie de la Révolution", le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Abdelmalek Tacherifet, a souligné que la commémoration du décès de ce leader "nous permet d'évoquer avec fierté et honneur le parcours d'un homme parmi les fidèles de Novembre, un homme qui croyait en la patrie et en la liberté". "Ce que le défunt Abdelhafid Boulassouf (1926-31 décembre 1980) a réalisé en termes de struc-

ture de renseignement et d'organisation avancée a eu un rôle décisif dans le renforcement de la Révolution et de sa présence tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, jusqu'à la victoire et le recouvrement de l'indépendance et de la souveraineté de l'Algérie". Il a également rendu hommage aux qualités du Moudjahid disparu qui en ont fait "un chef éclairé de la Wilaya V historique et un pionnier dans la création du service de renseignements et de communications durant la lutte armée". En plus, a-t-il ajouté des efforts qu'il a déployés pour approvisionner l'Armée de libération nationale (ALN) en armes et en équipements et pour la création de la première radio du Front de libération nationale qui fut la voix authentique de la Révolution face à la propagande coloniale malveillante. C'est pourquoi, "le souvenir de ce leader restera vivant dans la mémoire nationale", a encore indiqué M. Tacherifet dans l'allocution lue en son nom

par M. Afif, avant de souligner "l'engagement du ministère à préserver cette mémoire, à être toujours fidèle au serment des Martyrs et à transmettre le message de la Révolution à la jeunesse "pour qu'elle soit" à la hauteur de la responsabilité qui lui incombe de consolider les fondements de l'Algérie Nouvelle, triomphante, cohérente et confiante en son avenir, comme l'avait souligné le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans son message à l'occasion du 65e anniversaire des manifestations du 11décembre 1960". Lors de leurs interventions au cours de ce colloque, les participants, parmi lesquels Mohamed Debbah, membre de l'association des anciens du MALG (ministère de l'Armement et des Liaisons générales), se sont attardés sur le parcours militant du défunt Moudjahid et sur son rôle agissant dans la formation des jeunes qui ont rejoint la Révolution dans le domaine du renseignement.

Formation professionnelle à Constantine Plus de 10.000 postes pédagogiques pour la session de février

Plus de 10.000 nouveaux postes pédagogiques de formation professionnelle ont été ouverts, à la wilaya de Constantine, au titre de la nouvelle session de février prochain, a indiqué, dimanche le directeur de la formation et de l'enseignement professionnels, Houssein Eddine Lekhal. Pas moins de 4.325 places, parmi le nombre global ont été réservées aux jeunes bénéficiaires de l'allocation chômage, 1.610 pour la formation par apprentissage, alors que 1.140 autres concernent le mode résidentiel, a précisé le même responsable dans une déclaration à l'APS. Il a encore détaillé que 415 places ont été réservées au profit des détenus purgeant une peine dans les établissements pénitentiaires, 400 pour la formation qualificative initiale, 170 au profit de la femme au foyer, 110 dans le cadre des cours du soir, 75 pour le mode formation passerelle, alors que 38 autres postes ont été consacrés aux



personnes aux besoins spécifiques. Des campagnes de sensibilisation et d'information, visant à faire connaître les différentes spécialités disponibles ont été lancées en zones urbaines (placettes publiques) et rurales, au titre de cette nouvelle session dont la date des inscriptions a été fixée entre le 14 décembre et 7

février 2026, a par ailleurs révélé la même source. Pas moins de 1660 nouveaux postes sont disponibles au niveau des établissements de formation professionnelle relevant du secteur privé, au nombre de 25 structures dont la majorité est implantée dans la circonscription administrative Ali Mendjeli et la ville d'El Khroub.

Médéa Fermeture de dix-huit décharges illicites

Dix-huit décisions de fermeture de décharges illicites ont été prises durant l'année 2025 dans le cadre d'une vaste opération d'éradication de décharges non contrôlées, a-t-on appris, ce lundi, auprès de la direction locale de l'environnement. La fermeture de ces décharges anarchiques vise à lutter contre la pollution de l'environnement, l'atteinte à la santé du citoyen et la préservation du cadre de vie des habitants, a fait savoir la directrice de l'environnement, Samira Maameri. Selon cette responsable, l'opération d'élimination des points de dépôts illicites de déchets (restes de produits alimen-

taires-emballage et autres) entamée, au début de l'année 2025, a permis d'éradiquer un nombre important de points noirs éparpillés à travers les principales agglomérations urbaines. Le plan d'action de propreté initié, à cet effet, par les autorités locales s'est traduit par l'organisation de centaines d'opérations de nettoyage, de collecte de déchets domestiques et de gravas abandonnés par des particuliers, a-t-elle ajouté. La directrice a fait savoir que des campagnes hebdomadaires ont eu lieu durant toute l'année au niveau de l'ensemble des communes de la wilaya ayant abouti à la collecte de centaines de tonnes de déchets qui constituaient un danger pour la san-

té des habitants et favorisaient la dégradation du milieu naturel. Mme Maameri a indiqué qu'un plan d'action de propreté urbaine est mis en œuvre, depuis quelques semaines, au niveau des grandes agglomérations urbaines, comme Médéa, Ksar El-Boukhari, Beni Slimane, Tablat et Berrouaghia, dans le but de préserver le cadre de vie des habitants et lutter contre toutes les formes d'insalubrité susceptibles d'impacter la santé du citoyen. Ce plan d'action vient renforcer les campagnes de nettoyage menées régulièrement au niveau de ces agglomérations visant à éliminer une éventuelle prolifération de décharges illicites en milieu urbain, a-t-elle souligné.

Tizi-Ouzou 40 apiculteurs à la Foire des miels du massif du Djurdjura

Quarante apiculteurs participent à la 7e édition de la Foire des miels du massif du Djurdjura, qui s'est ouverte dimanche à la placette du Musée de Tizi-Ouzou, en vue de promouvoir les produits de la ruche et rapprocher le producteur du consommateur, a-t-on appris des organisateurs. Cette manifestation, qui se poursuivra jusqu'au 11 janvier prochain, est organisée par la Coopérative agricole polyvalente de Tizi-Ouzou (CAPTO) sous le slogan: «La ruche, une richesse biologique à promouvoir». Le but de cette foire est à la fois d'offrir un espace de commercialisation aux producteurs de miel de la région, et de faire découvrir au consommateur les différents types de miels et autres produits de la ruche, expliquent les organisateurs. Des miels d'agrumes, de montagne, des fleurs, d'eucalyptus, du miellat, ou encore du pollen frais et séché, de la gelée royale, de la propolis, sont entre autres produits de la ruche exposés et proposés à la vente avec possibilité de dégustation. Cette foire se veut aussi un espace de réflexion sur le développement et la promotion de la filière apicole et l'organisation des circuits de commercialisation, a-t-on ajouté. Le premier jour de cette foire a été marqué par l'affluence de nombreux citoyens intéressés par la découverte et l'achat des divers produits de la ruche.

Bouira Un sexagénaire mortellement percuté par une voiture

Les éléments de la Protection civile du poste avancé de la daïra de M'cheddellah sont intervenus, hier en fin de journée, dans un accident engageant une voiture touristique qui a mortellement percuté un citoyen, sur l'autoroute Est-Ouest, en direction de Constantine, au niveau de l'échangeur de la ville de Ahnif qui se situe à quelque 50 km au cardinal Est du chef-lieu de la wilaya de Bouira. La victime, âgée d'une soixantaine d'années, originaire de la wilaya de Sétif, est décédée sur le coup. La dépouille mortelle de l'infortuné jeune homme a été déposée dans la morgue de l'hôpital «Kaci Yahia», dans la ville de M'cheddellah. Par ailleurs, les éléments de sécurité ont ouvert une enquête pour déterminer les causes exactes de cette tragédie. TAIB HOCINE

Guelma 30.000 foyers raccordés au réseau de fibres optiques

Pas moins de 30.000 foyers ont été raccordés à Guelma au réseau de fibres optiques à domicile (FTTH) depuis le début de l'année en 2025, a-t-on appris lundi du directeur opérationnel d'Algérie Télécom de la wilaya, Fayçal Saïdi. Depuis le début de l'année en cours, 2.460 km de fibres optiques ont été installés pour assurer le raccordement de ce nombre de foyers répartis à travers les diverses communes de la wilaya, a indiqué, à l'APS, M. Saïdi. Durant la même période, une modernisation du réseau de télécommunications de l'ensemble des quartiers du chef-lieu de wilaya raccordés au réseau de fibres optiques a été effectué au terme de 31 projets ayant permis la mise en place d'un réseau d'une capacité théorique de près de 34.000 accès, a souligné la même source. Le plan de travail de la direction opérationnelle d'Algérie Télécom pour l'année en cours a permis, a-t-il ajouté, d'exécuter 10 projets de modernisation et de remplacement des réseaux de lignes en cuivre par le réseau de fibres optiques dans plusieurs agglomérations des communes de Djeballah Khemissi, Oued Fragha, Héliopolis, Medjez Amar et Guelma, outre la réalisation de 40 autres projets d'extension des canaux pour consolider le raccordement aux fibres optiques dans plusieurs communes de la wilaya.

10 | Carrefour Pub

www.lecarrefourdalgerie.dz

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
CENTRE UNIVERSITAIRE DE MAGHNIA



ANNOCE DE RECRUTEMENT PAR VOIE DE CONCOURS SUR TITRE

POUR L'ACCES AUX CORPS DES MAITRES ASSISTANT, GRADE MAITRE ASSISTANTS

Le Centre Universitaire de MAGHNIA lance un recrutement par voie de concours sur titre de l'exercice 2025 concernant le corps des Maîtres Assistants de grade de Maître Assistant selon les filières et spécialités suivantes :

Les dossiers de candidature doivent être déposés via la plateforme numérique «Progrès» à partir du site électronique suivantes: <https://progres.mesrs.dz/webrecrutement>

Établissement Universitaire	Filière	Spécialité	Priorité	Nombre de postes budgétaires ouverts	Lieu d'affectation	Conditions d'accès Au recrutement	
CENTRE UNIVERSITAIRE DE MAGHNIA	ANGLAIS	Toutes spécialités	4	02	Institut des lettres et des langues	Sur titre : * les candidats titulaires du doctorat d'état ou du diplôme de doctorat en sciences ou d'un diplôme reconnu équivalent	
	PSYCHOLOGIE			03	INSTITUT DES SCIENCES HUMAINES ET SCIENCES SOCIALES		
	SCIENCES			01			
	ECONOMIQUES			01			
	SCIENCES DE GESTION						
	INFORMATIQUE			02	01		INSTITUT DES SCIENCES ÉCONOMIQUES, COMMERCIALES ET DES SCIENCES DE GESTION
					01		INSTITUT DES DROITS ET DES SCIENCES POLITIQUES
	MATHEMATIQUES			01	INSTITUT DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE		
	GENIE CIVIL			01			
	GENIE MECANIQUE			01			
TELECOMMUNICATIONS	02						

Les dossiers de candidature au recrutement doivent comporter les pièces suivantes:

• Une demande manuscrite adressée à Monsieur le Directeur du centre universitaire de maghnia. • Une (01) copie de la carte d'identité nationale. • Une (01) copie du diplôme de post-graduation (doctorat d'Etat ou doctorat science ou d'un diplôme reconnu équivalent). • Une (01) copie du document justifiant la situation du candidat vis-à-vis du service national. • Une autorisation de participation au concours de recrutement avec engagement de démissionner en cas de succès final. • Un formulaire portant renseignement dûment rempli par le candidat et envoyé via la plateforme numérique «Progrès» à télécharger à partir du site électronique à la Direction Générale de la Fonction Publique (www.concours-fonction-publique.gov.dz)

En plus des documents cités ci-dessus, les candidats déclarés définitivement admis au concours doivent compléter leurs dossiers par les pièces suivantes : • Copies des documents prouvant les travaux scientifiques réalisés par le candidat dans sa filière et sa spécialité, antérieurement ou postérieurement à l'obtention du diplôme exigé (le cas échéant) (copies des publications et communications scientifiques, copie de la page de l'ouvrage scientifique dans sa spécialité qui porte l'ISBN (International Standard Book Number)-brevet d'invention PCT-OMPI ou INAP) • Certificats de l'expérience professionnelle du candidat dans le secteur de l'enseignement dans des établissements de l'enseignement supérieur (selon le model défini) • Certificats de travail justifiant l'expérience professionnelle du candidat dans le secteur de l'enseignement après l'obtention du diplôme demandé dans des établissements des autres secteurs accompagnés du certificat d'affiliation délivré par la CNAS • Les attestations de travail justifiant l'expérience professionnelle acquise par le candidat après l'obtention du diplôme exigé, au titre d'occupation des postes d'encadrement auprès des institutions et administrations publiques et/ou établissements et organismes publics ou privés (le cas échéant), accompagnées d'une attestation d'affiliation délivrée par l'organisme de sécurité sociale concerné

Une (01) copie de la carte des personnes ayant des besoins spécifiques.

Les candidats déclarés définitivement admis au concours avant l'installation dans le grade de Maître Assistant, doivent compléter leurs dossiers par les pièces suivantes: • Un (01) extrait de résidence. • Un (01) acte de naissance. • Deux (02) certificats médicaux (général et phtisiologie). • Deux (02) photos d'identité • Une (01) fiche familiale d'état civil pour les candidats mariés

NB: - Le délai des inscriptions au concours de recrutement via la plateforme numérique est fixé à 15 jours ouvrable à compter de la date de sa première parution dans les quotidiens nationaux

- Tous candidat absent à l'entretien devant le jury à la date et l'heure fixées sur la convocation, sera exclu du recrutement sur titre/ ou concours sur titre - Tous candidat peut consulter les résultats du concours de recrutement pour l'accès au grade de maître Assistant classe via la plateforme numérique «Progrès» en utilisant son compte électronique et ceci après les avoir affichés par le centre universitaire de maghnia.

Observation : Tout dossier incomplet ou déposé hors délais ne sera pas pris en considération.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531017046 31.12.2025

مكتب الأستاذ بلعبدى اسعد محضر قضائي لدى محكمة مستغاثم الكائن مكتبه ب حي 110 مسكن، عمارة 25، الطابق الأول، طريق وهران مستغاثم/ رقم الهاتف: 0659865101 إعلان عن بيع مغنول بالمزاد العلني بعد التأجيل طبقا للمادة 707 من ق.إ.م

بناء على طلب الشركة الجزائرية للتكهرباء والغاز سونلغاز. تلتن عن البيع بالمزاد العلني عن طريق الاظرفة المختومة وذلك يوم الأحد 2026/01/11، وتتم عملية المزايمة عن طريق فتح الاظرفة بمكتب الأستاذ بلعبدى اسعد محضر قضائي لدى محكمة مستغاثم الكائن مكتبه ب حي 110 مسكن، عمارة 25، الطابق الأول طريق وهران مستغاثم. التعيين منقولات متمثلة في: مخلفات الخشب الموجودة بمنطقة التخزين، مخلفات الخشب الموجودة بمنطقة التخزين الجديدة، الكمية: تكدر بحوالي 673962 كيلوغرام. شروط البيع: البيع بدون ضمان. تودع الاظرفة المختومة 24 ساعة قبل تاريخ البيع لدى مكتب المحضر القضائي ويجب ان يتضمن الطرف قائمة شروط البيع وتعهده ونسخة من بطاقة التعريف الوطنية أو رخصة السياقة مع وصل تسبيق مالي قدره 200.000 دج (ماتني ألف دينار جزائري) يتم إرجاعه في حالة عدم رسو المزاد على المزايمة. الزيادة سموح بها برخصة من المحضر القضائي ابتداء من يوم صدور الإعلان، لا يتم استرجاع التسبيق في حالة تخلي أو تخلف الراسي عليه المزاد. تفتح الاظرفة المختومة بتاريخ 2026/01/11 على الساعة 10:00 سا بمكتب الأستاذ المحضر القضائي. أي طرف لا يحتوي على الشروط المنصوص عليها بعد ملغي ولا يؤخذ بعين الاعتبار. يرسو المزاد على من تقدم بأعلى عرض. يلتزم الراسي على المزاد برفع المنقولات خلال 20 يوم من تاريخ البيع كما يقع عليه التحمل جميع مصاريف نقل العقار. دفتر الشروط والتعهدات الزامي يسحب من مكتب الأستاذ محضر القضائي في مقابل مبلغ 1500 دج. يصير الراسي عليه المزاد مالكا للمغنول وهذا مجرد رسو المزاد عليه كما يصيح مالكا له وحازلا له حيازة حقيقية وقلعية تخول له حق الانتفاع به ابتداء من تاريخ رسو المزاد عليه ودفع المبلغ كاملا والمصاريف والرسوم المستحقة. للاطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضر القضائي المذكور أعلاه.

المحضر القضائي
31.12.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مكتب الأستاذ : دوي بونوة ن ذفيمية محضر قضائي لدى محكمة مستغاثم الكائن مكتبه ب حي 72 مسكن في منطقة حمادة مستغاثم الهاتف: 0797480913 الإعلان عن البيع بالمزاد العلني طبقا للمادة 748 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية

بناء على الحكم الصادر عن محكمة مستغاثم القسم العقاري المورخ في 2024/05/16 ففوس رقم 24/03192 والمؤيد للقرار الصادر عن مجلس قضاء مستغاثم المورخ في 2024/12/30 ففوس رقم 24/02295 والمهمور بالصيغة التنفيذية رقم 25/187 المورخة في 2025/01/28، حيث أنه وبترخيص لورثة المرحوم بيطيش نور الدين و هم : بيطيش عبد الامين المولود بتاريخ 1986/05/26 بالمحمدية ولاية مسكر و بيطيش زوليفة المولودة في 1987/12/28 بالمحمدية ولاية مسكر ببيع العقار المتمثل في مسكن فردي يقع ببلدية مستغاثم ، منطقة الركاات عن صلا مندر رقم 06 يحمل رقم 06/22 من مخطط التجزئة مساحة 132 م2 مجموعة ملكية رقم 91 قسم 174 من البطاقة العقارية المعقيدة في 2015/02/17 ايداع حجم 9343 الذي يتكون من طابق ارضي ذو مساحة مبنية تكدر ب 125.00 دج. يحتوي على : صالة، مراب ، مطبخ ، ساحة ، حمام ، مرحاض ، بهو و محل تجاري و طابق ارضي ذو مساحة مبنية تكدر ب 111.00 م2 به : صالة ثلاث غرف حمام مرحاض شرفة و طابق ثاني ذو مساحة مبنية تكدر ب 34.00 م2 به : مطبخ وغرفة الكل مشيد على مساحة مبنية 267.55 م2. ويبيع بالمزاد العلني عن انقاص العشر والمقدر ب 29.160.000.00 دج 29.160.000.00 دج وعشرون مليون ومائة وستون ألف دينار جزائري. تلتن عن بيع عثار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2026/01/13 بمحكمة مستغاثم وذلك امام قاضي البيوع العقارية التعيين: مسكن فردي كان ببلدية مستغاثم منطقة الركاات في صلا مندر ويحمل الرقم 22/06 من المخطط الخاص للتجزئة يتكون من طابق ارضي يحتوي على صالة ، مراب ، مطبخ سلحة ، حمام، مرحاض، بهو، محل تجاري و طابق اول به صالة، ثلاثة غرف، حمام، مرحاض، شرفة بهو و طابق ثاني به مطبخ وغرفة الاكل مشيد على مساحة قدرها مائة واثنان واثنين متر مربع 132م. السعر الافتتاحي: تم تقديره بمبلغ تسعة وعشرون مليون ومائة و ستون ألف دينار جزائري (29.160.000,00 دج للاطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضر القضائي المذكور أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة).

المحضر القضائي
31.12.2025

مكتب الأستاذ بدائي محي الدين محضر قضائي لدى محكمة مستغاثم الكائن مكتبه ب حي 72 مسكن عمارة 08 محل رقم 02 طريق وهران مستغاثم/ الهاتف: 045/42/09/83 نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني طبقا للمادة 748 من ق.إ.م

بناء على القرار الصادر عن مجلس قضاء مستغاثم الغرفة العقارية بتاريخ 2023/11/27 تحت رقم الففوس 23/1554 والمهمور بالصيغة التنفيذية للقرار بتاريخ 2024/02/04 تحت رقم 24/79، والقاضي ب قبول اعادة السير في الدعوى بعد الخبرة في الموضوع افرأع اقرار محل الإرجاع الصادر عن غرفة الحال المورخ في 2022/10/21 ففوس رقم 22/1003 والمصادقة على الخبرة المنجزة من طرف الخبير محمان قفوس المودعة لدى امانة ضبط المجلس في 2023/04/19 تحت رقم 23/29، وبالنسبة للقضاء بتأييد الحكم المستأنف فيه الصادر عن محكمة مستغاثم القسم العقاري المورخ في 2022/04/11 ففوس رقم 22/1661، مبدنيا وتعديلا له بانهام حالة الشبوع والقضاء ببيع العقارات الاتي ذكرها بالمزاد العلني وبالمبلغ التالية: العقار الواقع بالقسم 39 مجموعة ملكية 104 لديه بوغيرات المتمثل في مسكن في طور الإنجاز 80 % بدون رخصة بناء متكون من طابق ارضي + 01 في حالة حسنة يقع ببوغيرات مركز في منطقة مغزولة مقابل المسكن السابق الكائن ببلدية بوغيرات مركز في الكروم تكدر مساحتها 234 م2 قسم 39 مجموعة ملكية 104 وقد حدد السعر الافتتاحي الذي يبدأ به المزاد العلني بمبلغ : ثلاثون مليون دينار جزائري (30.000.000,00 دج) تلتن عن بيع العقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2026/01/06 على الساعة 14:00 زوالا قضية رقم 25/7477 بمحكمة مستغاثم امام قاضي البيوع العقارية التعيين: العقار الواقع بالقسم 39 مجموعة ملكية 104 من ببلدية بوغيرات المتمثل في مسكن في طور الإنجاز 80 % بدون رخصة بناء متكون من طابق ارضي + 01 في حالة حسنة يقع ببوغيرات مركز في الكروم مغزولة مقابل المسكن السابق الكائن ببلدية بوغيرات مركز في الكروم تكدر مساحتها 234 م2 قسم 39 مجموعة ملكية 104 وقد حدد السعر الافتتاحي الذي يبدأ به المزاد العلني بمبلغ : ثلاثون مليون دينار جزائري (30.000.000,00 دج). السعر الافتتاحي: تم تقديره بمبلغ ثلاثون مليون دينار جزائري (30.000.000,00 دج). للاطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضر القضائي المذكور أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة.

المحضر القضائي
31.12.2025

مكتب الأستاذ بدائي محي الدين محضر قضائي لدى محكمة مستغاثم الكائن مكتبه ب حي 72 مسكن عمارة 08 محل رقم 02 طريق وهران مستغاثم/ الهاتف: 045/42/09/83 نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني طبقا للمادة 748 من ق.إ.م

بناء على القرار الصادر عن مجلس قضاء مستغاثم الغرفة العقارية بتاريخ 2023/11/27 تحت رقم الففوس 23/1554 والمهمور بالصيغة التنفيذية للقرار بتاريخ 2024/02/04 تحت رقم 24/79، والقاضي ب قبول اعادة السير في الدعوى بعد الخبرة في الموضوع افرأع اقرار محل الإرجاع الصادر عن غرفة الحال المورخ في 2022/10/21 ففوس رقم 22/1003 والمصادقة على الخبرة المنجزة من طرف الخبير محمان قفوس المودعة لدى امانة ضبط المجلس في 2023/04/19 تحت رقم 23/29، وبالنسبة للقضاء بتأييد الحكم المستأنف فيه الصادر عن محكمة مستغاثم القسم العقاري المورخ في 2022/04/11 ففوس رقم 22/1661، مبدنيا وتعديلا له بانهام حالة الشبوع والقضاء ببيع العقارات الاتي ذكرها بالمزاد العلني وبالمبلغ التالية: العقار الواقع بالقسم 40 مجموعة الملكية 08 المتمثل في مسكن ببلدية بوغيرات مركز في الكروم تجزئة الأمير عد العقار رقم 112 يتكون من طابق ارضي يحتوي على مراب و طابق اول به 05 غرف وصالة ومطبخ و مرحاض و حمام و رواق الكل مشيد على مساحة قدرها 242م2، وقد حدد السعر الافتتاحي الذي يبدأ به المزاد العلني بثمانية وعشرون مليون دينار جزائري (28.000.000,00 دج) تلتن عن بيع العقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2026/01/06 على الساعة 14:00 زوالا قضية رقم 25/7480 بمحكمة مستغاثم امام قاضي البيوع العقارية التعيين: العقار الواقع بالقسم 40 مجموعة الملكية 08 المتمثل في مسكن ببلدية بوغيرات مركز في الكروم تجزئة الأمير عد العقار رقم 112 يتكون من طابق ارضي يحتوي على مراب و طابق اول به 05 غرف وصالة ومطبخ و مرحاض و حمام و رواق الكل مشيد على مساحة قدرها 242م2 ملوك للسادة ورثة جرورو عبد القادر في حالة الشبوع بموجب بطاقة عقارية مفيدة 2009.09.06 حجم 02 ترريعة 927. السعر الافتتاحي : ثمانية وعشرون مليون دينار جزائري (28.000.000,00 دج. للاطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضر القضائي المذكور أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة).

المحضر القضائي
31.12.2025

À louer

Local de 200 M², premier étage. Très bien situé à Salamandre, Mostaganem, Zone d'activité face Orolait. Convienndrait parfaitement à une activité commerciale ou de service. A 1 km de la porte de Mostaganem.



Contacteur N°: 05.53.81.12.08

Adresse: Zone Orolait, Salamandre. Mostaganem.

مكتب الأستاذ بدائي محي الدين محضر قضائي لدى محكمة مستغاثم الكائن مكتبه ب حي 72 مسكن عمارة 08 محل رقم 02 طريق وهران مستغاثم/ الهاتف: 045/42/09/83 نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني طبقا للمادة 748 من ق.إ.م

بناء على للحكم الصادر عن مجلس قضاء مستغاثم القسم العقاري بتاريخ 2021/11/24 تحت رقم الففوس 21/4929 والمهمور بالصيغة التنفيذية للحكم بتاريخ 2024/10/29 تحت رقم 24/1923، والقاضي في منظوفة: في الشكل : قبول اعادة السير في الدعوى بعد الخبرة في الموضوع : الحكم بالبيع بالمزاد العلني لبقعة الاراضي الفلاحيه المملوكة باطراف الدعوى على الشبوع كائنة كلها ببلدية الصمصاف وهي: العقار الحامل للمراج المسحية قسم 22 مجموعة ملكية 212 مساحتها 01 هكتار 08 ار 34 سنثاير من بلدية الصمصاف يقع على اطراف التسيع العمراني للصمصاف وهو عبارة عن قطعة أرض ذات طابع فلاحي عليها مسكن قديم يشمل 02 غرف احشئت عليه توسعة ببناء بناية جديدة من قبل السيد فقام الشارف بدون رخصة بناء و ان هذا الأخير يشغل جزء من مجموعة ملكية المعايينة عليها اشجار برتقال و اشجار كروم (دالية) واشجار عود (كرمة) ، واشجار زيتون وبنر إلى جانب مسكن من طابق ارضي مشيد حديثا بدون رخصة بناء في حين الجزء المتبقين من مجموعة الملكية المعايينة عليها اشجار البرتقال وعنب غير مسقية مستقل من قبل باقي الشركاء على الشبوع . وقد حدد السعر الافتتاحي الذي يبدأ به المزاد العلني به واحد و ثمانون مليون و مئتان وخمسة وخمسون ألف دينار جزائري (81.255.000,00 دج)، على ان يصيح السعر الذي يبدأ منه المزاد 73.129.500,00 دج بعد انقاص العشر تلتن عن بيع العقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2026/01/06 على الساعة 14:00 زوالا قضية رقم 25/5057 بمحكمة مستغاثم امام قاضي البيوع العقارية التعيين: العقار الحامل للمراج المسحية قسم 22 مجموعة ملكية 212 مساحتها 01 هكتار 08 ار 34 سنثاير. السعر الافتتاحي : واحد و ثمانون مليون و مئتان وخمسة وخمسون ألف دينار جزائري (81.255.000,00 دج)، على ان يصيح السعر الذي يبدأ منه المزاد 73.129.500,00 دج بعد انقاص العشر على ان يكون البيع بأعلى عرض ولو كان أقل من السعر الافتتاحي. للاطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضر القضائي المذكور أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة.

المحضر القضائي
31.12.2025

مكتب الأستاذ بدائي محي الدين محضر قضائي لدى محكمة مستغاثم الكائن مكتبه ب حي 72 مسكن عمارة 08 محل رقم 02 طريق وهران مستغاثم/ الهاتف: 045/42/09/83 نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني طبقا للمادة 748 من ق.إ.م

بناء على القرار الصادر عن مجلس قضاء مستغاثم الغرفة العقارية بتاريخ 2023/11/27 تحت رقم الففوس 23/1554 والمهمور بالصيغة التنفيذية للقرار بتاريخ 2024/02/04 تحت رقم 24/79، والقاضي ب قبول اعادة السير في الدعوى بعد الخبرة في الموضوع افرأع اقرار محل الإرجاع الصادر عن غرفة الحال المورخ في 2022/10/21 ففوس رقم 22/1003 والمصادقة على الخبرة المنجزة من طرف الخبير محمان قفوس المودعة لدى امانة ضبط المجلس في 2023/04/19 تحت رقم 23/29، وبالنسبة للقضاء بتأييد الحكم المستأنف فيه الصادر عن محكمة مستغاثم القسم العقاري المورخ في 2022/04/11 ففوس رقم 22/1661، مبدنيا وتعديلا له بانهام حالة الشبوع والقضاء ببيع العقارات الاتي ذكرها بالمزاد العلني وبالمبلغ التالية: العقار الواقع بالقسم 36 مجموعة ملكية 07 المتمثل في فيلا ببوغيرات مركز شارع جد خميسيتي تتكون من طابق ارضي بهم رشات و مخيزة و مراب و طابق اول به 09 غرف ومطبخ و حمام و مرحاض الكل مشيد على مساحة قدرها 618 متر مربع قسم 36 مجموعة ملكية رقم 07 و قد حدد السعر الافتتاحي الذي الذي يبدأ به المزاد العلني مائة مليون دينار جزائري (100.000.000,00 دج) تلتن عن بيع العقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2026/01/06 على الساعة 14:00 زوالا قضية رقم 25/7481 بمحكمة مستغاثم امام قاضي البيوع العقارية التعيين: العقار الواقع بالقسم 36 مجموعة ملكية 07 المتمثل في فيلا ببوغيرات مركز شارع جد خميسيتي تتكون من طابق ارضي بهم رشات و مخيزة و مراب و طابق اول به 09 غرف ومطبخ و حمام و مرحاض الكل مشيد على مساحة قدرها 618 متر مربع قسم 36 مجموعة ملكية رقم 07 ملوك للسادة ورثة جرورو عبد القادر في حالة الشبوع بموجب بطاقة عقارية مفيدة 2009.09.06 حجم 02 ترريعة 506. السعر الافتتاحي : تم تقديره بمبلغ 100.000.000,00 دج (مائة مليون دينار جزائري). للاطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضر القضائي المذكور أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة.

المحضر القضائي
31.12.2025

Algérie - Guinée Équatoriale (à 17h, stade Prince Moulay El-Hassan de Rabat) Un troisième succès pour une 3ème étoile?

Par Rachid B.

Assurée d'une présence en huitièmes de finale et d'une place de leader du groupe E, la sélection nationale tentera de conclure en beauté son parcours de ce premier tour en alignant un troisième succès de rang, cet après-midi face à la Guinée Équatoriale. Dans toute son histoire à la CAN, l'EN ne l'avait fait qu'à deux reprises: en 1990, à domicile, puis en 2019 en Egypte. Au Maroc, l'Algérie aura donc l'occasion de boucler le premier tour avec le plein de victoires et l'ambition grandissante d'aller chercher le trophée comme elle l'avait fait à Alger puis au Caire. Un parallèle que le staff technique et les joueurs gardent à l'esprit, conscients que la dynamique du premier tour peut s'avérer déterminante pour la suite de la compétition. Malgré un enjeu sportif limité, la sélection nationale entend aborder cette rencontre avec le même sérieux. "Nous allons nous concentrer sur

notre prochain match face à la Guinée équatoriale, avec l'objectif évident de le remporter. Je vais opérer des changements, afin de faire tourner l'effectif et de permettre à certains éléments de se reposer", a souligné le sélectionneur national Vladimir Petkovic, lors de la conférence de presse, après le match contre le Burkina Faso. Sur le plan de l'effectif, le staff algérien devra toutefois composer sans deux défenseurs. Samir Chergui et Jaouen Hadjam, blessés face au Burkina Faso, sont forfait. Si Hadjam, victime d'une entorse de la cheville, observera un repos estimé entre une semaine et dix jours, le tournoi est quasiment terminé pour Chergui, dont la blessure à la cuisse s'avère plus sérieuse. Comme annoncé lors de la conférence de presse d'après-match face aux Burkina-bé, Petkovic procédera à certains ajustements en ménageant plusieurs cadres, dans l'optique de préserver les forces en vue du rendez-vous des 1/8e de finale, prévu le mardi

6 janvier prochain, face au deuxième du groupe D, composé du Sénégal, de la RD Congo, du Bénin et du Botswana. Des éléments tels que Kebbal, Belaïd, Boulbina ou encore Zerrouki sont annoncés titulaires face à la Guinée équatoriale. De son côté, la Guinée équatoriale, déjà éliminée après deux revers concédés face au Burkina Faso (2-1) et au Soudan (1-0), jouera pour l'honneur et tentera de quitter la compétition sur une note positive. Le "Nzalang Nacional" demeure néanmoins un adversaire à prendre au sérieux, lui qui avait battu la sélection nationale, lors de la CAN-2022 au Cameroun, mettant fin à sa série historique de 35 matchs sans défaite. Dans l'autre rencontre du groupe E, le Soudan et le Burkina Faso, crédités de trois points chacun, s'affronteront au même horaire (17h00) avec pour objectif commun de terminer à la deuxième place du groupe, les deux sélections étant assurées de figurer au minimum parmi les quatre meilleurs troisièmes.

CAN-2025

Mahrez en tête des buteurs, le Nigeria affiche sa puissance offensive

Le capitaine de la sélection algérienne, Riyad Mahrez, s'est emparé de la tête du classement des buteurs de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025, à l'issue de la deuxième journée de la phase de groupes, tandis que le Nigeria s'est illustré comme l'équipe la plus performante sur le plan offensif. Auteur de trois réalisations en deux rencontres, Mahrez confirme son statut de joueur décisif sur la scène continentale. Son efficacité devant les cages a permis à l'Algérie de réaliser un sans-faute lors de ses deux premières sorties contre le Soudan (3-0) et le Burkina Faso (1-0), et de figurer parmi les premières sélections à valider leur billet pour les huitièmes de finale. Derrière l'international algérien, la concurrence reste particulièrement serrée. Plusieurs joueurs se partagent la deuxième place avec deux buts chacun, à l'image du Nigérian Ademola Lookman, de l'Egyptien Mohamed Salah, du Tunisien Elias Achouri, du Malien Lassine Sinayoko et de l'Ivoirien Amad Diallo, illustrant la richesse et la diversité des talents offensifs engagés dans cette édition, estime la CAF. Sur le plan collectif, la compétition a déjà enregistré 53 buts en 24 matchs, soit une moyenne de 2,21 buts par rencontre, traduisant un équilibre entre ambition offensive et rigueur tactique. Cet équilibre est notamment incarné par le Nigeria, leader des statistiques offensives avec cinq buts inscrits, 12 tirs cadrés et une moyenne de 61% de possession de balle, la plus élevée depuis le début du tournoi. Les Super Eagles ont ainsi rejoint l'Algérie et l'Egypte parmi les seules équipes déjà qualifiées pour les huitièmes de finale après deux journées. A l'inverse, le Botswana éprouve de grandes difficultés, avec quatre buts concédés, aucun inscrit, seulement trois tirs cadrés et une possession moyenne de 32 %, soulignant l'écart tenu entre compétitivité et éli-

mination à ce niveau. La discipline s'est, par ailleurs, imposée comme un facteur notable de cette phase de groupes. Les arbitres ont brandi 83 cartons jaunes et trois cartons rouges, reflet de l'intensité physique et de la pression croissante à mesure que les scénarios de qualification se dessinent. Les suspensions et avertissements pourraient ainsi peser lourd dans le dénouement des groupes, souligne l'instance africaine. Ces statistiques constituent davantage un éclairage qu'un verdict définitif. Si certaines sélections ont déjà assuré leur qualification, de nombreuses autres demeurent engagées dans



une lutte acharnée pour une place en huitièmes de finale, dans un scénario typique de la CAN, où les marges se resserrent à l'approche des matchs à élimination directe.

Equipe nationale Chergui incertain pour la suite du tournoi, Hadjam au repos



Le défenseur de l'équipe nationale de football, Samir Chergui, sorti sur blessure dimanche soir face au Burkina Faso (1-0), lors de la 2e journée (Gr. E) de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025, est incertain pour la suite de la compétition, a appris l'APS lundi auprès de la délégation algérienne. Titularisé face aux Burkinabé, Chergui (26 ans) a été contraint de quitter la pelouse à l'heure de jeu, touché musculairement à la cuisse, après un duel avec un joueur adverse. Le joueur du

Paris FC (Ligue 1/France) a passé des examens médicaux lundi matin. Une décision concernant sa participation à la suite du tournoi sera prise dans la soirée. Pour rappel, Chergui n'avait plus disputé le moindre match depuis sa blessure aux ischio-jambiers, contractée le 23 novembre dernier avec son club, avant d'être relancé d'entrée face au Burkina Faso. De son côté, Jaouen Hadjam souffre d'une légère entorse à la cheville. Le staff médical a préconisé une période de repos comprise entre une semaine et dix jours, ce qui rend le joueur des Young Boys (Div. 1/Suisse) forfait pour le dernier match de la phase de groupes face à la Guinée équatoriale, prévu mercredi à 17h00, précise la même source. Grâce à deux succès face au Soudan (3-0) et Burkina Faso (1-0), l'équipe nationale a validé sa qualification pour les huitièmes de finale et est assurée de terminer en tête de son groupe. Les Verts affronteront au prochain tour, le mardi 6 janvier à 17h00, le deuxième du groupe D, composé du Sénégal, de la RD Congo, du Bénin et du Botswana.

Ligue 1 Mobilis

Le MC Alger sacré champion d'hiver

Le MC Alger s'est adjugé le titre honorifique de champion d'hiver de la Ligue 1 Mobilis de football, en signant une victoire nette face à l'ES Sétif (2-0), lundi au stade Ali-Ammar de Douéra (Alger), en clôture de la 14e journée de compétition. Solides leaders, les "Vert et Rouge" ont confirmé leur domination grâce à des réalisations de Ferhat au retour des vestiaires (48e) et de Bangoura sur penalty (57e), portant leur total à 31 points et reléguant leurs poursuivants à bonne distance. Maîtrisant les débats face à une formation sétifienne en manque d'efficacité, le Mouloudia qui compte encore deux matchs en retard, s'est appuyé sur une attaque tranchante et une régularité qui lui permet de s'installer confortablement au sommet. Dans les deux autres rencontres disputées lundi, le duel entre le MC Oran et le CR Belouizdad, au stade Ahmed-Zabana (Oran), s'est soldé par un nul (1-1), au terme d'un match équilibré. Les Oranais ont ouvert le score par Kerroum sur penalty (52e), avant que le Tunisien Ben Hammouda ne remette les pendules à l'heure pour le Chabab (70e). Un partage des points qui laisse le MCO dans le groupe des poursuivants (5e, 22 pts) et le CRB à la 6e place avec 21 points et un match en moins. De son côté, l'ES Ben Aknoun a réalisé une précieuse opération à Mostaganem en s'imposant sur la plus petite des marges face à l'ES Mostaganem (1-0). Longtemps indécise, la rencontre a basculé en fin de partie grâce à Djaa-bout (87e), offrant trois points importants aux visiteurs, désormais 8es avec 20 points, tandis que l'ESM reste engluée dans la zone rouge. A l'issue de cette 14e journée, le MC Alger vire en tête avec 31 points (12 matchs), devant l'USM Alger (23 pts) et un trio composé de la JS Saoura, de l'Olympique Akbou et du MC Oran (22 pts chacun). En bas de tableau, l'ES Mostaganem (15e, 9 pts) et le MC El Bayadh (16e, 3 pts) ferment la marche.

Championnat national scolaire de cross-country

Participation de plus de 400 athlètes au rendez-vous de Tiaret

Le Championnat national scolaire de cross-country a débuté, lundi dans la ville de Tiaret, avec la participation de 428 athlètes représentant différentes wilayas du pays, a indiqué le président de la Ligue nationale du sport scolaire, Ali Merah. Dans une allocution prononcée lors de la cérémonie d'ouverture, M. Merah a précisé que les résultats de cette compétition permettront de sélectionner une élite d'athlètes scolaires qui représenteront l'Algérie au Championnat d'Afrique du Nord, prévu l'année prochaine dans la ville de Sakiet Sidi-Youssef, (Tunisie). De son côté, le wali de Tiaret, M. Saïd Khalil, a affirmé que le sport scolaire a toujours constitué la principale source de détection et de formation des meilleurs athlètes dans les différentes disciplines, soulignant qu'il représente également une opportunité de renforcer les échanges et la connaissance mutuelle entre les enfants du pays. Les participants, encadrés par 242 cadres sportifs et administratifs, s'affrontent sur le parcours du Centre équestre de Chaouchaoua, dans la ville de Tiaret, à travers cinq catégories: les filles sur une distance de 2.000 mètres, les garçons sur 2.500 mètres, les minimes filles sur 3.000 mètres, tandis que les benjamines et les benjamins disputent respectivement des courses de 3.500 et 4.000 mètres. La cérémonie d'ouverture du championnat s'est déroulée en présence du Directeur national du sport scolaire et du président de la Fédération algérienne du sport scolaire (FASS), ainsi que des autorités locales. La compétition prendra fin demain, mardi.

Boire chaud pour se réchauffer, ça marche ?

Quel plus grand plaisir de boire un bon chocolat chaud ou un thé brûlant en plein hiver ? La sensation du liquide chaud provoque instantanément une sensation de chaleur dans tout le corps ... mais est-ce seulement dans la tête ?

Boire chaud procure une sensation de réconfort grâce à l'activation des récepteurs thermiques, mais ne réchauffe pas réellement le corps : la température interne reste stable grâce à la régulation naturelle par l'hypothalamus.

Boire froid ou chaud déclenche des réactions différentes sur la digestion : le froid peut accélérer ou ralentir le transit selon les personnes, tandis que le chaud favorise un relâchement digestif léger.

La sensation de chaleur après une boisson chaude est surtout une illusion sensorielle ; attention toutefois à ne pas consommer de boissons brûlantes (plus de 60 °C), car elles augmentent le risque de cancer de l'œsophage.

BOIRE CHAUD PEUT-IL VRAIMENT NOUS RÉCHAUFFER ?

Tout comme boire glacé en période de canicule, boire bien chaud par grand froid est un réflexe que nous avons tous. Mais outre la sensation immédiate ressentie, la température de nos boissons permet-elle réellement de réguler notre température corporelle ? Rien n'est moins sûr ...

BOIRE DE L'EAU (OU UNE BOISSON) CHAUDE OU FROIDE : QUEL IMPACT SUR LE CORPS ET LA DIGESTION ?

Lorsqu'on sirote une boisson chaude, le premier phénomène est sensoriel. Les récepteurs thermiques présents dans la bouche, l'œsophage puis l'estomac détectent la chaleur et transmettent l'information au cerveau. Ce signal active des réponses nerveuses associées au confort et à l'apaisement, ce qui explique pourquoi une boisson chaude est souvent perçue comme relaxante. Sur le plan circulatoire, la chaleur entraîne une vasodilatation locale : les vaisseaux sanguins se dilatent, ce qui augmente l'afflux sanguin dans les zones concernées. La digestion peut également être légèrement facilitée, car la chaleur favorise le relâchement des muscles lisses du tube digestif.

Lorsqu'on déguste une boisson très froide, les récepteurs thermiques réagissent de façon inverse dès la cavité buccale. Le froid est perçu comme un stimulus plus abrupt, qui sollicite davantage les réflexes du système nerveux autonome. "Le froid provoque une vasoconstriction locale et peut entraîner des contractions réflexes des muscles digestifs" indique le Dr Boucher. Selon les individus et les circonstances, ces contractions peuvent se traduire de deux manières différentes. Dans certains cas, le froid et le remplissage de l'estomac peuvent activer le réflexe gastro-colique, un mécanisme nerveux reliant l'estomac au côlon, susceptible de stimuler l'activité intestinale et d'accélérer le transit. C'est pour cette raison que certaines personnes sont sujettes à la diarrhée lorsqu'elles boivent glacé en dehors des repas.

Chez d'autres personnes plus sensibles, le froid peut au contraire perturber brièvement la motricité gastrique, provoquant une sensation de ralentissement digestif, de lourdeur d'estomac ou de crampes transitoires.

Boire chaud ou froid déclenche donc une série de réponses physiologiques complexes impliquant les récepteurs sensoriels, le système nerveux autonome, la circulation sanguine locale et la motricité digestive.

Ces mécanismes expliquent pourquoi les effets ressentis peuvent varier d'une personne à l'autre, bien avant toute question d'impact sur la température interne du corps.

BOIRE CHAUD PEUT-IL VRAIMENT NOUS RÉCHAUFFER ?

Au risque de décevoir les amateurs de chocolat chaud, qui utilisent cet argument pour justifier leur consommation accrue en hiver : non, boire chaud ne réchauffe pas réellement la température corporelle - du moins pas de façon significative et durable.

Physiologiquement, la température du corps est maintenue autour de 37 °C par un système de régulation extrêmement précis, piloté par l'hypothalamus. Cette régulation repose sur des mécanismes rapides et automatiques de l'organisme : ajustement du débit sanguin, production ou dissipation de chaleur, transpiration.

Face à cette régulation centrale très efficace, l'apport thermique d'une boisson, même très chaude, est en réalité faible. Autrement dit, la chaleur apportée par un thé ou un chocolat chaud est rapidement absorbée et compensée, sans modifier durablement la température interne.

Comment sait-on si un enfant grandit "normalement" ?

Dans le carnet de santé, différentes courbes sont présentes. Elles permettent ainsi d'évaluer la taille et le poids d'un enfant ainsi que de repérer toute déviation de sa croissance.

La croissance des bébés est suivie dès la naissance grâce à trois mesures : poids, taille et périmètre crânien, inscrites sur des courbes dans le carnet de santé. Ce suivi est régulier, surtout la première année.

Un retard de croissance peut apparaître in utero ou après la naissance. Il peut être causé par une maladie, des troubles alimentaires ou un facteur génétique.

La prise en charge dépend de la cause : compléments nutritionnels, traitement hormonal ou suivi spécifique. En cas de doute, il faut consulter un professionnel de santé.

In utero et après la naissance, la croissance des bébés est surveillée avec attention. Pour l'évaluer, un professionnel de santé observe trois paramètres : le poids, la taille ainsi que le périmètre crânien. On fait le point sur le déroulé de ce suivi.

COMMENT EST SURVEILLÉE LA CROISSANCE CHEZ UN ENFANT ?

À chaque consultation médicale, la croissance d'un bébé est surveillée. De la naissance jusqu'aux 6 mois du bébé, le suivi a lieu tous les mois puis il s'espace progressivement. Une visite est prévue à 9 mois, et ces marqueurs sont à nouveau mesurés à 11 mois, 12 mois, 16 mois et 2 ans. La croissance est ensuite évaluée tous les ans.

Au cours du rendez-vous, le médecin généraliste ou le pédiatre pèse et mesure l'enfant et reporte les points sur les courbes de croissance présentes dans le carnet de santé. Ainsi, ce praticien peut identifier facilement toute déviation de la croissance pondérale ou staturale. « Il est très important de reporter les points sur les courbes après chaque mesure et pesée. Sinon, on ne peut pas savoir si l'évolution des courbes est harmonieuse et « standard » en fonction de la carrure de l'enfant. Le gabarit des parents est également à prendre en compte. Par exemple, un bébé ayant une mère et un père plutôt petits et minces n'aura pas le même poids ou taille qu'un nourrisson ayant des parents mesurant plus de 1m80 », explique la Docteure Sandra Brancato, pédiatre et membre de l'Association française de pédiatrie ambulatoire (AFPA).

COMMENT REPÉRER UN RETARD DE CROISSANCE ?

Un retard de croissance peut intervenir à différents âges, notam-



ment lors de la grossesse. L'évaluation du développement staturo-pondéral du fœtus est réalisée par des marqueurs échographiques, comme la mesure du périmètre crânien ou ombilical et de la taille du fémur. « Il est possible que la croissance d'un fœtus n'évolue pas comme prévu ou qu'elle se stoppe de manière nette. Les causes sont multiples. L'obstétricien ou la sage-femme va alors mener des examens pour identifier les facteurs altérant la croissance », précise la spécialiste. Lors de la période in utero, un retard de croissance est principalement lié à trois facteurs : des causes génétiques, infectieuses et vasculaires.

Un enfant peut aussi naître avec un poids et une taille parfaitement normaux et connaître une déviation au niveau du développement staturo-pondérale au cours de la première, deuxième ou troisième année de vie. Face à un bébé qui grossit peu, les professionnels de santé peuvent s'interroger sur les apports alimentaires : mange-t-il correctement ? Y a-t-il une maladie sous-jacente ? La dénutrition, qui peut survenir en cas de carence d'apports nutritionnels ou d'anorexie du nourrisson [ndlr des enfants ayant des problèmes d'oralité, qui ne parviennent pas à téter ou à s'alimenter], peut, par exemple, provoquer un retard de croissance.

Certaines pathologies chroniques peuvent aussi ralentir le développement staturo-pondéral. Par exemple, une prise de poids plus faible peut être l'une des conséquences d'une malformation cardiaque. Si l'enfant a une maladie chronique cardia-

que ou respiratoire, il consomme plus d'énergie pour respirer et pour l'activité du cœur. Donc, ce sont des enfants qui d'une part ont moins d'appétit parce qu'ils sont malades et d'autre part ont plus de besoins. « Dans ce contexte, il faudra surveiller le poids de l'enfant. Un trouble endocrinien peut aussi impacter la croissance, notamment en cas de problème hormonal avec la synthèse de l'hormone de croissance », complète la Docteure Sandra Brancato. Une petite taille peut aussi résulter d'un syndrome génétique, autrement dit, l'enfant a hérité d'un gène anormal qui l'amène à être de petite taille.

RETARD DE CROISSANCE : QUELLE EST LA PRISE EN CHARGE ?

Un problème du développement staturo-pondéral peut avoir des origines multiples et les prises en charge sont donc différentes. S'il est lié à une pathologie chronique, des compléments hypercaloriques peuvent être indiqués. En cas de déficit de l'hormone de croissance, l'endocrinologue ou le pédiatre-endocrinologue pourra opter pour un traitement par hormone de croissance. En revanche, il est possible qu'un retard de croissance corrélé à une pathologie génétique ne puisse pas être traité. Dans cette situation, un suivi accru est mis en place.

En cas d'inquiétude quant au poids ou à la taille de leur enfant, les parents peuvent consulter le médecin généraliste ou le pédiatre. Un avis médical permet de vérifier si la croissance suit son cours et d'intervenir rapidement si nécessaire.

Déraillement d'un train au Mexique

Le bilan s'alourdit au moins 13 morts et 98 blessés

Un train transportant 250 personnes a déraillé de la voie dans l'Etat d'Oaxaca, dans le sud du Mexique, faisant au moins 13 morts et 98 blessés selon les autorités.

"La locomotive principale a déraillé", a annoncé dans un communiqué la Marine mexicaine, qui opère cette ligne ferroviaire, précisant que "139 personnes sont hors de danger, 98 blessées (...) et malheureusement 13 personnes ont perdu la vie".

Formé de deux locomotives et de quatre wagons de passagers, le train était parti de Salina Cruz, sur la côte Pacifique, et devait rallier Coatzacoalcas, dans l'Etat du Veracruz, donnant sur le golfe du Mexique. Ce train est appelé "Corridor interocéanique de l'isthme de Tehuantepec", reliant la façade atlantique à l'océan Pacifique et transportant généralement marchandises et passagers.

La ligne avait été inaugurée en



2023. Il s'agit de l'un des projets d'infrastructures les plus importants du gouvernement de l'ancien président Andrés Manuel López Obrador (2018-2024), dans le cadre d'une stratégie visant à stimuler le développement économique du sud-est du Mexique. Sa successeuse, Claudia Sheinbaum, a indiqué que les blessés avaient été conduits à l'hôpital. "J'ai donné des instructions pour que le secrétaire à la Marine et le sous-secrétaire aux Droits humains du ministère de l'Intérieur se rendent sur place

et s'occupent personnellement des familles", a-t-elle déclaré. La Marine a indiqué travailler avec les autorités de transport pour "déterminer les causes" de l'accident et rétablir le fonctionnement de la voie ferrée. "Les agents ministériels du parquet fédéral d'Oaxaca, ainsi que les experts et les policiers, coordonnent leurs efforts avec les autorités fédérales et étatiques pour mener les enquêtes nécessaires", a ajouté de son côté la procureure générale Ernestina Godoy, sur X.

Deux hélicoptères entrent en collision en plein vol dans le New Jersey

Deux pilotes meurent dans l'accident



L'accident s'est produit ce dimanche 28 décembre à Hammonton, dans le New Jersey. Les deux pilotes, âgés de 65 et 71 ans, étaient les seules personnes se trouvant à bord des appareils.

Vincent Gautier
Deux pilotes d'hélicoptères sont morts dans la collision de leurs appareils respectifs ce lundi 29 décembre à Hammonton, dans le New Jersey, au nord-est des États-Unis, rapportent plusieurs médias américains, dont Associated Press.

Les victimes ont été identifiées comme étant deux hommes originaires du New Jersey: Kenneth Kirsch, 65 ans, et Michael Greenberg, 71 ans. Les deux hommes étaient amis et étaient les seules personnes se trouvant à bord

des hélicoptères. D'après les autorités, le décès du premier a été déclaré à l'hôpital et le second est mort sur les lieux de l'accident.

"Selon les témoignages, les deux hélicoptères volaient très près l'un de l'autre juste avant la collision", a expliqué le chef de la police d'Hammonton, Kevin Friel. "L'accident s'est produit à un peu plus de deux kilomètres de l'aéroport, dans un champ."

UN CIEL NUAGEUX ET DES VENTS FAIBLES

Les secours sont intervenus dimanche vers 11h25 (17h25, heure française) après le signalement d'un accident et une vidéo montre un hélicoptère perdant de l'altitude et s'écrasant au sol. Les pompiers ont ensuite maî-

trisé les flammes qui consumaient l'un des appareils. Ce lundi, des enquêteurs du Bureau national de sécurité des transports (NTSB) étaient présents sur les lieux de l'accident. Ils devraient notamment examiner les communications entre les deux pilotes pour déterminer s'ils pouvaient se voir l'un l'autre, a expliqué à Associated Press Alain Diehl, ex-enquêteur sur les accidents aériens pour le NTSB et la FAA, l'agence fédérale de l'aviation civile. Au moment de l'accident, le ciel était nuageux mais les vents étaient faibles et la visibilité bonne, d'après AccuWeather, agence de prévisions météorologiques.

Suriname

Un père poignarde à mort ses quatre enfants et plusieurs voisins

Un homme, souffrant apparemment de troubles mentaux, a poignardé à mort neuf personnes dont cinq enfants dans la nuit de samedi à dimanche dans l'est de Paramaribo, capitale du Suriname, petit pays néerlandophone dans le nord de l'Amérique du sud, a annoncé la police, précisant que l'homme avait été blessé et arrêté.

"Dans la nuit du samedi 27 au dimanche 28 décembre, un individu de sexe masculin a tué (...) quatre adultes et cinq enfants à l'aide d'un objet tranchant. Un sixième enfant et un adulte ont été grièvement blessés et ont été transportés" à l'hôpital, selon le communiqué de la police.

"La police de la région Est, arrivée sur les lieux, a dû faire usage de son arme à feu lors de l'interpellation du suspect, celui-ci ayant attaqué les agents avec un objet tranchant. Il a été blessé par balles aux jambes. Il a également été évacué en ambulance vers les Urgences pour recevoir des soins médicaux et se trouve sous surveillance policière", selon le texte. "Des précisions supplémentaires concernant les véritables circonstances de cette triste attaque suivront", conclut le communiqué. Selon la presse locale qui s'est rendue sur les lieux à Commewijne (est de la capitale) et a rencontré des voisins, l'homme avait des troubles mentaux. Selon elle, quatre des enfants tués sont les siens.

"À un moment où la famille et les amis devraient se tenir les coudes et se soutenir mutuellement, nous sommes confrontés à la dure réalité qu'il existe une autre face du monde: un père qui ôte la vie à ses propres enfants et tue aussi ses voisins dans le processus. Je souhaite à tous les endeuillés beaucoup de force, de courage et de réconfort en cette période d'inimaginablement difficile", a réagi sur Facebook la présidente Jenny Geerlings-Simons.

Équateur

Six personnes, dont une fillette de deux ans, tuées lors d'une attaque à l'arme à feu près d'une plage touristique

Six personnes, dont une fillette de deux ans, ont été tuées ce dimanche 28 décembre près d'une plage touristique du sud-ouest de l'Équateur au cours d'une attaque à l'arme à feu qui a également fait trois blessés, a annoncé la police. La fusillade s'est produite à Puerto Lopez, dans la province de Manabi, une destination populaire pour l'observation des baleines, au milieu d'une vague de violences ce week-end qui a fait neuf morts au total dans cette ville, selon la presse locale. Pendant l'attaque sur la promenade de Puerto Lopez, "six personnes ont été tuées et trois autres blessées", a déclaré ce dimanche aux médias le colonel William Acurio, le commandant de la police dans la région. Parmi les morts, il y a une fillette "âgée d'environ deux ans", a-t-il ajouté. L'Équateur, situé entre les deux principaux exportateurs mondiaux de cocaïne, la Colombie et le Pérou, a connu une recrudescence de la violence due aux luttes entre gangs criminels liés aux cartels mexicains et colombiens.

Neuf blessés après une violente collision entre deux trams à Anvers

Neuf personnes ont été blessées lors d'une collision entre deux tramways sur la rive gauche d'Anvers, indique mardi la société flamande de transport public De Lijn. Les tramways des lignes 5 et 9 sont entrés en collision à hauteur de la Halewijnlaan. Sept passagers et deux conducteurs ont été blessés. Pour l'instant, les lignes de tramway 3, 5, 9 et 15 sont perturbées.

L'un des deux conducteurs a été grièvement blessé, mais ses jours ne sont pas en danger. Tous les passagers ont été transportés aux hôpitaux Sint-Vincentius et Middelheim. Selon la police, les deux conducteurs ont été soumis à un test d'alcoolémie et à un test salivaire, qui se sont révélés négatifs.

Les circonstances de l'accident doivent encore être déterminées. Les passagers seront interrogés et les images des caméras seront analysées. Les premières constatations indiquent qu'il s'agit d'une collision par l'arrière entre deux tramways qui roulaient en direction de Zwijndrecht.





2

09h55 Téléshopping
10h55 Les Feux de l'amour
11h45 Petits plats en équilibre
11h50 Les douze coups de midi
12h55 Petits plats en équilibre
13h00 JT 13h
13h50 Petits plats en équilibre
13h55 Au coeur des Restos du coeur
14h00 Météo
14h05 Noël avec un prince
15h10 Noël a disparu !
16h20 Un Noël enchanté
17h25 Star Academy, la quotidienne
18h30 Ici tout commence
19h10 Demain nous appartient
20h00 JT 20h
20h45 Super Loto
20h50 Petits plats en équilibre
21h10 Le grand bêtisier du 31
00h15 New York Unité Spéciale
01h05 Tirage de l'EuroMillions
01h10 New York Unité Spéciale
01h55 New York Unité Spéciale
03h00 Programmes de la nuit



3

08h18 Flow, le chat qui n'avait plus peur de l'eau
09h41 Croquette, le chat merveilleux
11h07 Le Routard
12h28 La boîte à questions
12h36 Canal Sports Quiz
13h09 Le monde magique de Jérôme Commandeur
13h43 Juré n°2
15h33 Clint Eastwood : la légende
15h49 Wicked
18h31 Souvenirs - le fabuleux voyage de Seb et Sofyan
19h04 Le Club
19h39 Canal Sports Quiz
20h15 Groland le zapoï
20h38 Le monde magique de Jérôme Commandeur
21h07 Ferrari, Tsamere, Lecaplain : La Tournée du Trio
23h06 Manu Payet : Emmanuel 2
00h44 On ira
02h18 Le Maître et Marguerite



06h00 Scènes de ménages
08h05 M6 Boutique
09h45 Ça peut vous arriver
11h30 Ça peut vous arriver chez vous
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h35 Scènes de ménages
13h40 Un jour, un doc
14h30 Un jour, un doc
15h30 Un jour, un doc
16h00 Un jour, un doc
16h40 Un jour, un doc
17h30 La roue de la fortune
18h35 La meilleure boulangerie de France
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
20h40 Scènes de ménages
21h10 M6 fête le 31
22h55 M6 fête le 31
00h30 Les incroyables talents sont éternels
01h10 Les incroyables talents sont éternels
01h55 Les incroyables talents sont éternels

10h50 Chacun son tour
11h25 Chacun son tour
11h55 Tout le monde veut prendre sa place
12h55 Journal Météo Climat
13h00 Journal 13h00
13h45 La p'tite librairie
13h50 S.O.S. Fantômes 2
15h35 S.O.S. Fantômes : l'héritage
17h27 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
18h05 Tout le monde a son mot à dire
18h40 N'oubliez pas les paroles
19h10 N'oubliez pas les paroles
19h55 Journal Météo Climat
20h00 Journal 20h00
20h50 Journal Météo Climat
21h10 La Grande Soirée du 31 de Paris
23h10 La Grande Soirée du 31 de Paris
00h55 La grande soirée du bêtisier
03h05 Tous ensemble pour Noël
12h26 ICI 12/13
12h55 Météo à la carte
13h55 Météo à la carte (la suite)
14h25 Geronimo
16h25 Mystères au paradis
17h20 La p'tite librairie
17h25 Duels en familles
18h00 Slam
18h50 Journal Météo Climat
19h00 Consomag
19h05 Dans le rétro
19h10 Hors la ville
19h15 ICI 19/20 édition toutes régions
19h50 Tout le sport
20h05 Voeux du président
20h15 Météo régionale
20h20 Le journal des talents
20h25 Un si grand soleil
20h45 Un si grand soleil
21h10 Enquête parallèle
22h40 Crime dans l'Hérault
00h40 Journal Météo Climat
00h45 Le pitch cinéma
00h50 Le voyageur
02h20 Le voyageur
08h35 Invitation au voyage
09h25 Les animaux s'envoient en l'air
10h10 Les animaux s'envoient en l'air
10h55 Les animaux s'envoient en l'air
11h40 Les animaux s'envoient en l'air
12h25 Nouvelle-Zélande : La forêt des géants
13h35 Orgueil et préjugés
15h35 Miss Potter
17h20 Invitation au voyage
19h45 Arte journal
20h05 28 minutes
20h53 La minute vieille belge
20h55 La Comtesse de Hong-Kong
22h45 Sophia Loren, une destinée particulière
23h35 "Sylvia" : une soirée de ballet à l'Opéra national de Paris
02h30 La route de la Soie et autres merveilles
03h00 Little Bird
03h45 Little Bird

TÉLÉVISION

15



21h10

LE GRAND BÊTISIER DU 31



La pétillante Anaïs Grangerac rejoint l'inimitable Christophe Beaugrand pour former le duo glamour de cette fin d'année. Ensemble, plus complices que jamais, ils orchestrent ce bêtisier d'exception où humour, autodérision et paillettes rythment une rétrospective joyeusement décalée. Au programme, les fous rires les plus contagieux, les perles hilarantes des jeux télévisés, les scènes inédites des séries préférées des Français, et surtout des surprises irrésistibles, le tout dans une ambiance féérique. A cette occasion, les deux maîtres de cérémonie accueillent une pluie d'invités prestigieux.
Presentateur: *Christophe Beaugrand*

21h10

3

ENQUÊTE PARALLÈLE



Fred, ancienne reporter de guerre reconvertie dans le journalisme local, mène l'enquête sur la mort d'un jeune homme non identifié, retrouvé au pied d'un pont près de Lyon. Ayant assisté à la découverte du corps, sa fille Rosa, 16 ans, refuse qu'il soit enterré anonymement. Epaulée par Manu, caméraman rêveur, et Pierre, gendarme peu enclin à rouvrir une enquête classée comme suicide, Fred tente de percer les mystères entourant ce décès et l'identité de la victime.
Acteur: *Florence Pernel (Fred Chaperot), Jean-Baptiste Shermidine (Manu), Medi Sadoun (Pierre Langlois), Macha Méril (Colette Chaperot).*

21h24



LA COMTESSE DE HONG-KONG



Ogden Mears (Marlon Brando), diplomate américain milliardaire et ambitieux, s'apprête à rejoindre sa femme Martha pour un voyage censé être des plus tranquilles. Mais son existence méticuleusement organisée bascule lorsqu'il découvre, cachée dans sa cabine, une mystérieuse passagère clandestine : Natasha, une femme au charme envoûtant et au passé aussi fascinante qu'ambigu. Ancienne comtesse russe réduite à l'exil et devenue call-girl par nécessité, elle incarne l'élégance déchu et l'audace désinvolte.
Acteur: *Marlon Brando (Ogden Mears), Sophia Loren (Natasha Alexandroff), Sydney Chaplin (Harvey Crothers).*



ORAN

17 | 09

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent

08h12
17h58
68%
08 km/h

Alger
Constantine
Annaba
Ouargla
Mostaganem
Béchar

16-08
13-02
17-09
18-05
17-10
14-06

Soudan

Plus de 1 200 civils supplémentaires ont fui le Kordofan



Plus de 1 200 personnes ont été nouvellement déplacées dans les Etats du Kordofan du Sud et du Kordofan du Nord, dans le sud du Soudan, en raison d’une insécurité croissante, a annoncé dimanche l’Organisation internationale pour les migrations (OIM). Dans un communiqué, l’agence onusienne a indiqué que «ses équipes de suivi sur le terrain avaient recensé le déplacement de 780 personnes depuis la ville de Dilling, dans le Kordofan du Sud, entre mercredi et vendredi, à mesure que la situation sécuritaire s’y détériorait». «La situation dans la zone demeure par ailleurs hautement tendue et volatile», a ajouté l’organisation, qui affirme suivre de près l’évolution des événements. En outre, l’agence a fait savoir que «510 autres personnes avaient également été déplacées depuis le village d’Al-Sanjouqi, dans la localité d’Umm Dam Haj Ahmed, au Kordofan du Nord, en raison, là aussi, des conditions sécuritaires». Les personnes déplacées se sont dirigées vers plusieurs zones situées au sein même des localités d’Umm Dam Haj Ahmed et de Sheikan, dans le Kordofan du Nord, a précisé l’agence. Le 18 décembre, l’OIM avait indiqué que le nombre total de déplacés dans les trois Etats du Kordofan Nord, Ouest et Sud avait atteint 50 445 personnes entre le 26 octobre et le 17 décembre. En cours depuis avril 2023, le conflit opposant l’armée soudanaise aux Forces de soutien rapide (FSR), a déjà fait des milliers de morts et provoqué le déplacement de millions de personnes.

Yémen

L'UIPA suit avec «grand intérêt» les efforts visant à renforcer la sécurité

L’Union interparlementaire arabe (UIPA) a indiqué, lundi, suivre avec "grand intérêt" tous les efforts et initiatives visant à renforcer la sécurité et la stabilité en République du Yémen, pays frère, estimant qu’une solution globale et durable demeure la voie pour y parvenir. Dans un communiqué signé par son président, M. Brahim Boughali, l’UIPA a réaffirmé son "soutien à toutes les démarches visant à réunir les conditions d’une paix globale et durable à même de mettre fin aux souffrances du peuple yéménite", insistant sur "l’importance de la préservation de l’unité et de la souveraineté nationale de la République du Yémen, pays frère". L’Union a également souligné "l’importance de la conjugaison des efforts régionaux et internationaux et d’une action coordonnée pour créer un climat propice à la désescalade au Yémen", appelant à "créer un environnement politique fondé sur le dialogue et l’entente, devant permettre de surmonter les défis actuels".

Ghaza

Hamas confirme la mort de son porte-parole Abou Obeida

Dans une déclaration vidéo, les Brigades Ezzedine al-Qassam expriment leur respect au «grand commandant martyr Abou Obeida». Israël avait annoncé qu’il avait été tué le 30 août à Ghaza dans une frappe de l’armée israélienne, mais le Hamas n’avait alors pas confirmé son décès. Porte-parole des Brigades Ezzedine al-Qassam depuis 2002, Abou Obeida, de son vrai nom Houdhayfa Samir al-Kahlout, avait été l’un des chefs du Hamas à annoncer dans une vidéo l’attaque du 07 Octobre. Au cours de la guerre, il était devenu une figure centrale, très attendue par les habitants de Ghaza ainsi que par les médias, pour les déclarations officielles de la branche militaire du Hamas, en particulier celles liées aux opérations d’échange entre otages israéliens et détenus palestiniens. Né le 11 février 1985 et élevé dans le camp de réfugiés de Jabalia, dans le nord de la bande de Ghaza, Abou Obeida a rejoint le Hamas à un jeune âge avant de devenir membre des Brigades Ezzedine al-Qassam. Il a ensuite accédé au poste de porte-parole unique du groupe, diffusant des messages vidéo en tenue militaire, le visage systématiquement dissimulé par un keffieh rouge. Il aurait été la cible de plusieurs tentatives d’assassinat israéliennes. «Pendant de nombreuses années, seul un cercle très restreint de responsables du Ha-



mas connaissait sa véritable identité», a déclaré un responsable du Hamas. Israël a tué plusieurs responsables de la direction du Hamas au cours de deux années de combats dans la bande de Ghaza, affirmant chercher à détruire le groupe islamiste à la suite de l’attaque du Hamas contre Israël le 7 octobre 2023, qui a déclenché la guerre. La

vidéo annonçant la mort d’Abou Obeida a été présentée par un homme masqué, vêtu dans le style caractéristique de l’ancien porte-parole, qui a déclaré qu’il adopterait le nom de son prédécesseur pour les futures déclarations. Il a également annoncé la mort de quatre autres commandants du Hamas tués dans des opérations militaires israéliennes.

Contre la reconnaissance par l'entité sioniste du Somaliland

Des centaines de personnes manifestent à Mogadiscio

Des centaines de personnes ont manifesté lundi dans la capitale somalienne, Mogadiscio, contre la décision de l’entité sioniste de reconnaître l’indépendance du Somaliland, région du nord du pays, selon des médias sur place. Rassemblée dans le quartier de Taleh, en plein capitale, la foule a entamé la mobilisation en entonnant l’hymne national somalien. Après quoi, les manifestants ont repris à chœur des slogans mettant particulièrement en avant la souveraineté et l’intégrité territoriale de la Soma-

lie, à l’instar "La Somalie est indivisible" et "Le Somaliland est la Somalie", ont précisé les mêmes sources. Improvisant aussi une prise de parole, de nombreux participants ont souligné l’indivisibilité de la Somalie. "La Somalie est une et le restera. Nous sommes prêts à tout sacrifier, y compris nos vies, pour notre pays", a indiqué un manifestant. Le 26 décembre, l’entité sioniste avait pris une décision de reconnaître le territoire du Somaliland. Cette décision a suscité une onde de choc à travers le monde, poussant de nom-

breux Etats et organisations à dénoncer la démarche de l’entité sioniste. Le président somalien, Hassan Sheikh Mohamud, avait dénoncé dimanche la reconnaissance par l’entité sioniste du Somaliland, la qualifiant de "menace" pour la sécurité et la stabilité de la Corne de l’Afrique. De son côté, l’Union africaine (UA) a condamné la démarche de l’entité Sioniste, réaffirmant "son attachement indéfectible à la souveraineté, à l’unité et à l’intégrité territoriale de la République fédérale de Somalie".

RD Congo

Environ 500.000 personnes ont fui leur foyer à cause des combats

Les affrontements armés entre les forces gouvernementales de la République démocratique du Congo (RDC) et les rebelles du Mouvement du 23 mars (M23) dans l’est du pays ont obligé quelque 500.000 personnes à se déplacer, ont rapporté lundi des médias, citant des organisations caritatives locales. Il s’agit surtout des habitants du Sud-Kivu, dont une partie tente de trouver refuge dans d’autres zones de la province et une autre se dirige vers la province voisine du Tanganyika.

Ces populations trouvent refuge dans des espaces publics – écoles, églises –, sur des sites surpeuplés ou au sein de communautés d’accueil déjà fortement sollicitées, ont précisé les médias, ajoutant que les réfugiés ont un besoin urgent d’aide humanitaire, notamment en vivres, soins médicaux et eau potable. Ces derniers jours, les forces armées congolaises, aidées des milices locales, combattent les rebelles du M23 dans le secteur de la ville de Makobola, prise par les rebelles le

10 décembre. La crise actuelle dans l’est de la RDC a été provoquée par l’extension, il y a quatre ans, de l’activité des groupes rebelles, dont le plus important est le M23. Les rebelles ont pris le contrôle de plus d’une centaine de localités et villes congolaises, y compris les chefs-lieux du Nord-Kivu et du Sud-Kivu. Les structures de pouvoir parallèles qu’il a mises en place dans les zones sous son contrôle échappent à l’autorité du gouvernement congolais.